

l'écho de la *carcarrie*

BULLETIN MUNICIPAL
DE MONTAREN &
SAINT-MÉDIERS
NUMÉRO SEIZE
JUILLET 2023



MONTAREN &
 SAINT-MÉDIERS
PAYS D'UZÈS

#16

l'écho de la carcarie

Bulletin municipal de Montaren et Saint-Médiers
Parution semestrielle gratuite
Numéro 16 | Juillet 2023

Directeur de publication : Frédéric LEVESQUE
Comité de Rédaction : Ghislaine QUEMA,
Michèle ROMIEU, Maguy PUIG, Lysianne
CORBIERE, Frédéric LEVESQUE, Serge
GUIRAUD, Ronan SEGUIN-PUECH, Xavier
SEGURA

Mise en page : Xavier SEGURA, SARL Ludineo
Photos et illustrations : photos fournies par
les associations de la commune, et l'équipe
municipale.

L'Écho de la Carcarie est imprimé sur du
papier 100% recyclé à 900 exemplaires
distribués dans toutes les boîtes aux lettres
de Montaren & Saint-Médiers. Gratuit, son
coût de production est essentiellement
couvert par la vente d'espaces publicitaires
aux commerces et artisans de la commune.
Imprimerie : Riccobono

:: NUMÉROS UTILES

N° d'urgence européen : 112
Police secours : 17 | Samu : 15 | Pompiers : 18
Gendarmerie d'Uzès : 04 66 22 54 66
Police intercommunale : 04 66 02 09 28
ERDF urgence dépannage : 09 72 67 50 30
GDF urgence dépannage : 08 10 43 30 30
SERVICE PUBLIC : 393

EN LIGNE

VOS SERVICES & INFORMATIONS EN LIGNE
• www.montarenetsaintmediers.fr
• <https://www.facebook.com/montarenetsaintmediers/>



:: MAIRIE

57, rue Principale, 30700 Montaren et Saint-Médiers
Téléphone : 04 66 22 19 52 | Fax : 04 66 22 42 62
Courriel : mairie@montarenetsaintmediers.fr

Horaires d'ouverture :

Lun 9h30-12h30 14h00-16h00 | Mar 14h00-16h00 | Mer 9h30-12h30 14h00-16h00 | Jeu 9h30-12h30 14h00-16h00 | Ven 9h30-12h30 14h00-16h00

:: AGENCE POSTALE COMMUNALE

57, rue Principale, 30700 Montaren et Saint-Médiers

Horaires d'ouverture :

Lun - Mer - Jeu - Ven : 9h30-12h30

:: MAIRE

• Frédéric LEVESQUE | mairie@montarenetsaintmediers.fr

:: ADJOINTS AU MAIRE

• Michèle ROMIEU | 1ère Adjointe | Délégation générale + Déléguée à la Vie du Village, Evénements, Manifestations, Culture, Sports et Loisirs
associations@montarenetsaintmediers.fr

• Serge GUIRAUD | Adjoint | Délégué aux travaux et voirie
travaux@montarenetsaintmediers.fr

• Ghislaine QUEMA | Adjointe | Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires |
scolaire@montarenetsaintmediers.fr

• Claude MARTORELL | Adjoint | Délégué aux Réseaux et Solidarités |
travaux@montarenetsaintmediers.fr

:: CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

• Maguy PUIG | Conseillère | Déléguée aux Solidarités et Affaires Sociales |
social@montarenetsaintmediers.fr

• Patrick DRUT | Conseiller | Délégué aux Communications, Réseaux numériques et Nouvelles Technologies
communication@montarenetsaintmediers.fr

:: CCPU

• Alexis PIETTE, 1er délégué communautaire, vice-président de la CCPU en charge de la Sécurité intercommunalité@montarenetsaintmediers.fr

• Evelyne RUBIO-CHAMPETIER, 2ème déléguée communautaire

:: CONSEIL MUNICIPAL

Michèle ROMIEU, Serge GUIRAUD, Ghislaine QUEMA, Claude MARTORELL, Maguy PUIG, Patrick DRUT, Frédéric LEVESQUE, Lysianne CORBIERE-CICERON, Michel PARADIS, Evelyne RUBIO-CHAMPETIER, Xavier SEGURA, Frédérique BONNEFOY-SUAVET, Alexis PIETTE, Julia DERYCKE-BOISSON, Frédéric BARNEAUD,
Pour prendre rendez-vous avec les élus, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 04 66 22 19 52

:: SERVICES ADMINISTRATIFS

Pascale KIMPINAIRE Responsable des affaires administratives
administration@montarenetsaintmediers.fr

Marielle DELEUZE secrétaire d'accueil | gestionnaire agence postale communale
mairie@montarenetsaintmediers.fr

:: GARDE CHAMPÊTRE (GC)

• Steeve LARTAUD garde champêtre
garde@montarenetsaintmediers.fr

:: SERVICES TECHNIQUES (ST)

• Ronan SEGUIN-PUECH: Responsable des affaires techniques
urbanisme@montarenetsaintmediers.fr

:: AGENTS

• Pascal BARACHKO : chef des ateliers municipaux

• Thierry BARRY : Agent technique polyvalent

• Pablo GARCIA-CRIKELAIR : Jardinier communal

• Loïc VILAR : Agent technique polyvalent

• Maria SOURO : agente communale polyvalente

:: MÉDIATHÈQUE

57, rue Principale - 30700 Montaren & Saint-Médiers

T : 04 66 22 24 62 - mediatheque.montaren@ccpaysduzes.fr

Horaires d'ouverture :

Ma 16h-19h | Me 15h30-19h | Ve 16h-19h | Sa 10h-13h

:: ÉCOLES

Enseignantes

• Nathalie CARVALHO, Professeure des Écoles, directrice, CM2

• Mélanie BARLIER, Professeure des Écoles, CE2 et CM1

• Lugdivine LECOT, Professeure des Écoles, CP et CE1

• Mélanie FAVAND, Professeure des Écoles, Maternelle, petite section

• Marina INTILI, Professeure des Écoles, Maternelle, moyenne et grande section

• Laurane OLYMPE, Professeure des Écoles, Décharge de la Direction, complément des deux enseignantes de Maternelle

Agents municipaux

• Annie DARBOUSSET agente spécialisée des écoles maternelles (Atsem)

• Sandrine SALADIN agente spécialisée des écoles maternelles (Atsem)

• Katy VIDAL agente responsable de la cantine

• Zoulikha MOUMNI agente responsable de la garderie

• Maria SOURO agente communale polyvalente





Depuis plusieurs mois, notre pays traverse un épisode de sécheresse. De nombreux départements sont menacés par un manque d'eau tant pour les besoins de l'agriculture que pour la consommation des ménages. Cet été, des communes pourraient être privées d'eau potable.

Cette crise qui était vécue, il y a quelques années, comme un phénomène exceptionnel, se répète aujourd'hui plus fréquemment sous l'effet du réchauffement climatique.

L'accès à l'eau doit amener à une prise de conscience collective sur la nécessité de changer nos comportements en matière d'utilisation et de préservation des ressources.

La raréfaction de l'eau attire notre attention sur les dangers du réchauffement climatique, comme la pollution des sols et les menaces envers la biodiversité nous obligent aussi à adopter des pratiques plus respectueuses de notre environnement.

Si nous devons nous montrer plus économes de la ressource d'eau, nous devons aussi porter un autre regard sur nos déchets.

Face aux enjeux environnementaux, des mesures réglementaires et une fiscalité coercitive nous

contraignent aussi à adopter des attitudes plus vertueuses.

L'incinération ou l'enfouissement ne sont plus aujourd'hui des solutions crédibles et seule la réduction de nos déchets et leur tri permettront de limiter l'explosion des coûts de traitement et la fiscalité que devront supporter les ménages. Il n'y a pas d'alternative possible !

Chacun de nous doit être un acteur de cette évolution et les collectivités publiques doivent accompagner cet indispensable changement des pratiques en facilitant le plus que possible les gestes de tri.

Face à ce défi, la promotion du compostage qui répond à l'obligation légale de permettre un tri à la source des biodéchets dès le 1er janvier prochain et la collecte des emballages en porte à porte réalisée depuis le 24 mai dans notre commune, doivent permettre de réduire la proportion de nos déchets ultimes destinés à être enfouis ou incinérés.

Changer nos pratiques, adopter des attitudes plus vertueuses, développer de nouveaux réflexes, l'indispensable réduction de nos déchets, comme celle de la consommation de l'eau, bouscule sans doute nos habitudes mais la lutte contre le dérègle-

ment climatique est un défi majeur du XXI^e siècle qui appelle à des changements profonds.

Avec les beaux jours, c'est au contraire sans modération que nous devons apprécier les moments qui nous rassemblent. Ils seront encore nombreux cet été.

Les festivités diverses sont de longue tradition à Montaren et Saint Médiers et s'il fait bon vivre dans notre village, nous le devons aussi à l'engagement sans faille de nos associations. Il est plus que jamais important de les faire vivre. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité de notre village.

Continuons de porter fort et ensemble nos ambitions pour l'avenir de Montaren et Saint Médiers.

Profitez des belles journées pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Bel été à toutes et à tous.

Frédéric Levesque, maire



Fête du Pois Chiche



Inauguration rue principale

Les Voeux

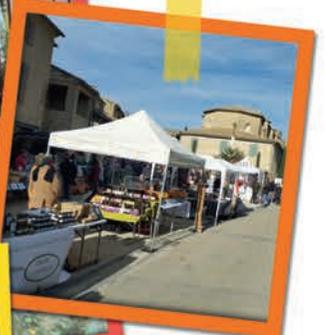


Aubades

Karaoke



Marché de Noël



APE
goûter

Foire
aux Fleurs



Carnaval



Fête de
la Musique



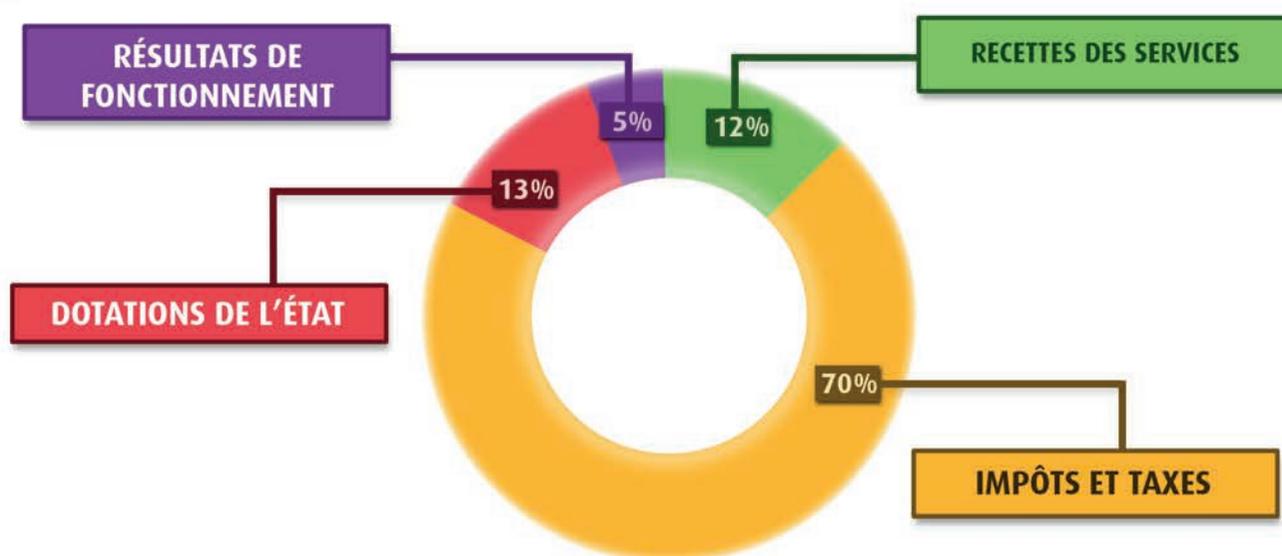


Le conseil municipal dans sa séance du 5 avril 2023 a approuvé le compte administratif et l'affectation des résultats 2022. L'excédent de l'exercice 2022 a été réparti entre le fonctionnement pour **69 888 EUROS** et l'investissement pour **350 000 EUROS**.

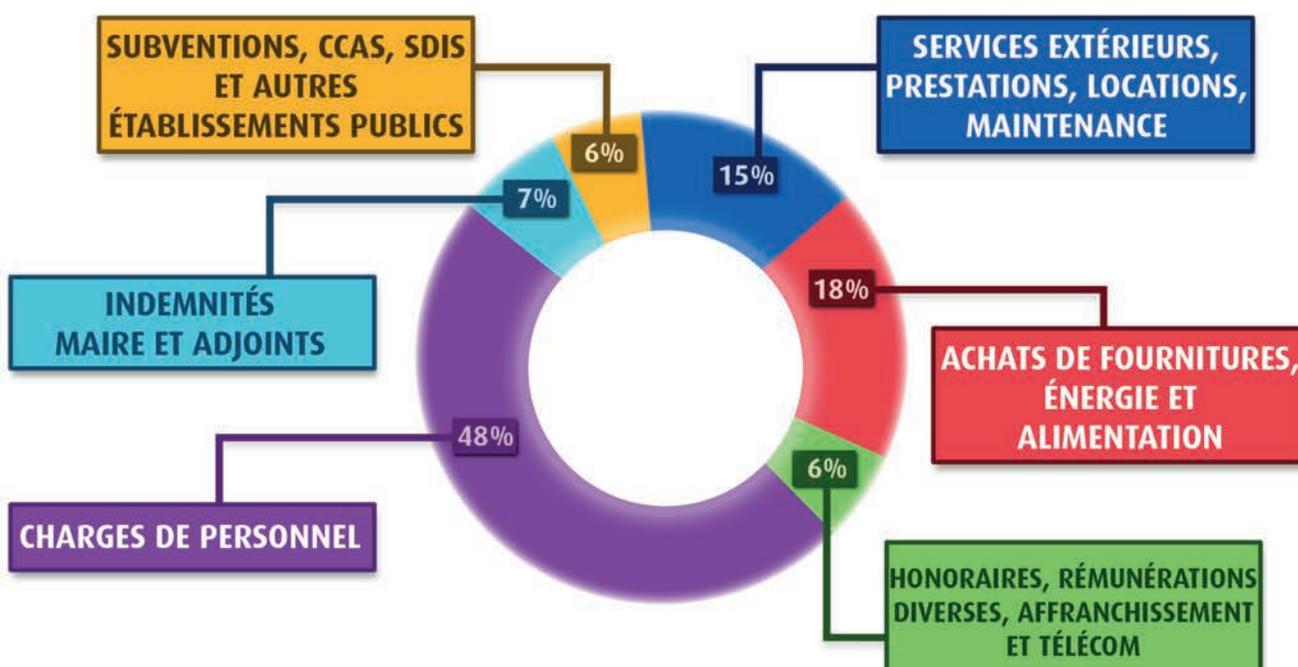
Le budget primitif 2023 s'équilibre comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 287 754,00	1 287 754,00
INVESTISSEMENT	1 084 259,00	1 084 259,00
TOTAL BUDGET	2 372 013,00	2 372 013,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT





Les taux de la fiscalité locale demeurent inchangés.

Cependant, la revalorisation des bases décidée par l'Etat entraînera une hausse sensible des taxes en 2023 (+7,1%).

A quoi servent vos impôts ?

Sur 100 EUROS de recettes fiscales :

➔ **54 EUROS servent à financer le fonctionnement** des services municipaux et notamment l'entretien et la maintenance des bâtiments publics, de la voirie et des réseaux, l'école et le versement des subventions.

➔ **46 EUROS servent à financer l'investissement** dont, en 2023 :

• Honoraires dossier PLU et frais d'études divers	32 000 EUROS
• Achat de terrains	40 392 EUROS
• Plantations d'arbres	4 000 EUROS
• Travaux du presbytère	100 000 EUROS
• Extension de la buvette du boulodrome	15 000 EUROS
• Remplacement de la chaudière de l'école	24 000 EUROS
• Travaux sur le mas Dumas	40 000 EUROS
• Travaux sur éclairage public et enfouissement des réseaux	48 523 EUROS
• Création d'une borne incendie	35 000 EUROS
• Installation d'un panneau d'affichage électronique	12 000 EUROS
• Achat d'un podium-estrade	7 980 EUROS
• Réaménagement de Voiries (rue des Acacias, rue de la Roquette, chemins divers)	159 000 EUROS
• Remboursement de la dette	25 000 EUROS

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT





LES MOYENS DE COMMUNICATIONS

La communication permet une information rapide, la motivation et le transfert important de connaissances et d'information. Une bonne communication c'est l'art de se comprendre et d'échanger des informations. Pour ce faire, au sein de notre commune, la municipalité met à votre disposition plusieurs outils :



Le Site Internet

www.montarenetsaintmediers.fr



Le nouveau site internet du village permet de retrouver toutes les actualités, l'agenda, les conseils municipaux, les documents et autres informations utiles. Sans oublier la version numérique de l'Echo de la Carcarie ! Sur mobile vous pouvez aussi télécharger l'application et recevoir les notifications !



Application pour retrouver toutes les informations en temps réel :

- Montaren et St-Médiers
- Collectivités locales
- Services de secours et d'interventions diffusent des informations et alertes pour mieux vous protéger.

IF Info-flash



Disponible sur **App Store** et **Google play**

Quoi de Neuf ?



Affiché sur les panneaux d'informations le « Quoi de Neuf ? » vous informe mensuellement de toutes les manifestations ouvertes au public programmées sur le village.



Facebook

facebook.com/montarenetsaintmediers



Montaren et St-Médiers sur le réseau social Facebook, retrouvez des informations, des photos, sur les activités du village, que vous pouvez ainsi partager à vos connaissances !

Le Panneau d'Affichage

montaren.infos-municipales.fr



Installé devant le parking de l'école, retrouvez les actualités et informations que vous pouvez également consulter sur ordinateur et Smartphone.



La Borne Numérique Tactile

Prochainement ! La borne tactile devant la mairie vous permettra de consulter toutes les informations de la communes 24h/24 7j/7 !



INFORMATIONS

LES TITRES SÉCURISÉS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agence Nationale des Titres Sécurisés

À compter du mardi 20 juin 2023, la Commune de Montaren et Saint-Médiers s'est dotée d'un Dispositif de Recueil des titres sécurisés afin de pouvoir réaliser vos pièces d'identité (passeports, cartes nationales d'identité). Sur le constat des délais très longs pour réaliser ces titres, la Commune s'est portée candidate auprès de l'Etat pour créer un nouveau Dispositif de Recueil en plus de Uzès, Remoulins ou la Calmette.



Il est donc désormais possible de réaliser vos pièces d'identité en Mairie, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS le mardi matin de 9h00 à 13h00** (Mairie ouverte uniquement pour cette démarche).

La prise de rendez-vous se fait par téléphone en appelant le standard de la Mairie (04.66.22.19.52) **les après-midi, entre 14h00 et 16h00**

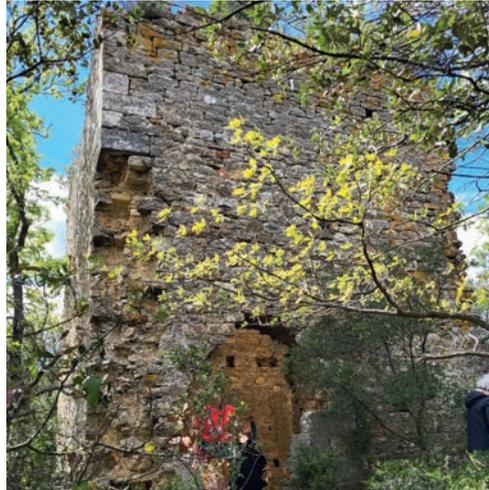


AVRIL EN BALADE À SAINT-MÉDIERS

Ils étaient nombreux à s'être inscrits pour participer à cette balade, à la découverte des secrets de Saint-Médiars et ils sont repartis, très heureux d'avoir beaucoup découvert, mais bien conscients, tant les connaissances de la conférencière Mireille Berthier, sont variées et inépuisables qu'il y aurait pour eux raison d'y revenir.

Le parcours était en outre associé, de façon ludique, grâce à Sylvie Parent, à une implication des participants qui pouvaient écrire, dessiner, questionner.

Mireille a fait revivre tous ces lieux, jalons de l'histoire de Saint-Médiars, la place du four à pain, la tour d'Arbeyre, la fabrique... et les visiteurs ont été charmés, sans oublier le pot de l'amitié qui a clôturé cette belle découverte.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Belle commémoration du 8 mai à Montaren, avec une grande émotion qui a affleuré lors de la lecture par une voix d'enfant celle de Jules, des noms des soldats morts pour la liberté. Émotion aussi parce que le Maire a redit combien étaient fondamentales les valeurs de la République, avec au cœur de notre vie, notre engagement pour la paix. Un pot d'amitié à clôturé ce moment de mémoire.

Seule ombre au tableau, le nombre un peu restreint des participants. Aussi avons-nous pensé mettre en place à la rentrée du mois de septembre un groupe de travail avec des personnes intéressées, des volontaires d'associations, de l'école, des parents afin de préparer la prochaine commémoration et de lui donner plus de résonance dans le village.








**Vente de vins
& Produits régionaux**

Ouvert du Lundi au Samedi
9h30 - 12h30
14h30 - 18h30 (été 19h)

605, Route d'Alès - 30700 Montaren & St Médiars
Tél : 04 66 22 13 53 Mail : contactvms30@gmail.com



FOIRE AUX FLEURS

Si il est une chose indéniable, c'est que le Comité des Fêtes sait créer de la vie au cœur du village et nous pouvons l'en remercier. La foire aux fleurs du dimanche 14 mai en a été l'illustration. Pas moins de 50 exposants, des plus traditionnels aux plus originaux et des fleurs à foison... Les visiteurs ont pu découvrir les lieux emblématiques du village, place de l'église, place du plan, presbytère, cour de la mairie, sous un angle différent, plus riant. Ce fut aussi l'occasion de se retrouver, de bavarder : un beau moment d'échange. Et le temps, parfois incertain n'a pas contrarié la fête !



BALADE DU POIS CHICHE

La traditionnelle Balade du Pois Chiche s'est déroulée comme à son habitude entre rires et chants.

Les marcheurs et marcheuses ont pu profiter du paysage Montarénénois, d'une belle pause au Four à Pain de St Médiars où la soupe, cette année réalisée par la gagnante du Konkours de recettes, a coulé à flots !

Après quelques "Selfiches" avec notre Totem et une belle farandole, nous sommes repartis par la Carcarie. Mais avant de mettre fin à ce moment familial et convivial, sur les hauteurs,

nous avons admiré la vue sur le tout Montaren, un moment presque suspendu, sourires aux lèvres avec la satisfaction d'avoir passé une bonne journée et ce, sans avoir mal aux pieds !

Vive la Capitale,

Vive le Pois Chiche Masqué !



VISITE DE MADAME LA PRÉFÈTE DU GARD

Marie-Françoise Lecaillon préfète du Gard nous a fait l'honneur d'une visite le 27 avril.

Après avoir évoqué avec les élus divers dos-

siers tels que la révision du PLU, le quartier intergénérationnel, la nouvelle salle associative et la Maison de Soins Pluriprofessionnelle, une visite du village a permis à Madame la Préfète

de comprendre la complémentarité et la cohérence de ces projets qui s'inscrivent dans la même ambition de promouvoir le lien social et la qualité de vie.

Olivier Service

ELECTROMÉNAGER - CLIMATISATION

VENTE / DÉPANNAGE

PIÈCES DÉTACHÉES



04 66 03 35 85

30700 MONTAREN

olivierservice@orange.fr



ÉLECTROMÉNAGER • IMAGE • SON

Z.I Le SABLAS



CONCERT « LE CARIBOU VOLANT »

Le Caribou Volant, c'est la rencontre de deux voix, d'une plume et d'un mélange de cordes tantôt frottées tantôt pincées. De Paris à Montréal Yoan & Ninon croquent des portraits d'aujourd'hui. Sur scène, violon, mandoline, guitare, flûte traversière et stomp box. Un duo enjoué et pétillant qui ne garde pas sa langue dans sa poche. Il emprunte au jazz manouche, au swing, au reggae et à la musique folk.

Nous aurons le plaisir d'accueillir ce sympathique duo
le Vendredi 4 Août à 21h00
 au jardin du Temple



Ninon Moreau
& Yoan Giansetto

CONCERT « AUTRES RIVAGES »

C'est Daniel Zimmermann, nommé cette année aux Victoires de la musique, que nous accueillons dans le cadre tellement agréable du jardin du temple à Montaren. Concert de jazz au cours duquel il jouera un répertoire de Serge Gainsbourg. Un peu différent bien entendu, mais les amateurs reconnaîtront le grand Serge et les autres seront étonnés par les versions détournées...

Le vendredi 7 juillet, à partir de 19h pour celles et ceux qui souhaitent se restaurer avant le concert :

le Vendredi 7 juillet à 21h30
 au jardin du Temple
 Entrée libre et gratuite.



Daniel Zimmermann
 "L'Homme à tête de chou in Uruguay"
 Variations sur la musique de Serge Gainsbourg.

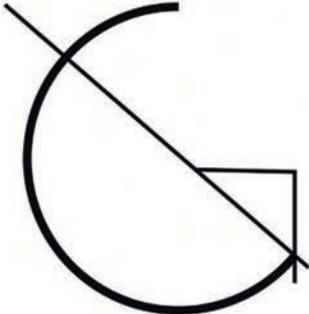
LE VIN CÔTÉ COURS

C'est Montaren que les vignerons du Duché D'Uzès avaient choisi pour la 7ème édition de « Vins côté cours ». Cette balade gastronomique très prisée par les amateurs de bons vins et de bonne chère a réuni plus de 600 personnes qui ont pu découvrir la beauté singulière de notre village.

Entre deux haltes gourmandes, les visiteurs ont pu ainsi contempler les petits jardins, les ruelles, notre patrimoine historique et de magnifiques paysages depuis la Carcarie.

Cette année, ce sont deux chefs étoilés, Jérôme Nutille et Christophe Ducros, qui avaient concocté un menu à base de truffe blanche. Les vignerons ont pu proposer d'excellents vins en accord avec ce savoureux repas. Sans oublier le 2 CV Club de l'Uzège présent pour l'occasion et faisant aussi office de taxi pour balader les convives d'une étape à une autre.

Malgré une météo quelque peu capricieuse, la convivialité et le partage étaient au rendez-vous.

GUARCH
 Menuiserie & Agencement

Menuiserie d'excellence
 depuis 1982

Menuiseries Bois & Alu
 Terrasses
 Cuisines - Agencements

315 chemin de Caillan
 30700 Montaren et Saint Médiers
 Tél : 04.66.722.422
 www.menuiserieguarch.fr





LE PROJET PRESBYTÈRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Situé au cœur de notre village, l'ancien presbytère dont le jardin et le parvis ont déjà été aménagés, semble répondre idéalement aux souhaits de plus de convivialité, de rencontres, de lien social exprimés dans les réponses au questionnaire proposé aux habitants. La commune a alors mis en place des rencontres avec les responsables associatifs, élargies à tous les volontaires et, plus récemment au Centre Social Intercommunal de St Quentin la Poterie, porteur du projet habitat inclusif, afin de construire ensemble puis de concrétiser un projet commun pour faire vivre ce lieu. En attendant, à l'issue d'une réunion de travail, les participants ont eu un avant-goût festif et convivial d'une possible animation de ce lieu, avec au cœur de ce beau jardin récemment aménagé, un temps guitare et chansons animé par Sylvain Schenk. Un beau moment comme on en espère beaucoup d'autres...



IL ÉTAIT UNE FOIS LE POIS CHICHE

Il était une fois la relève,
Il était une fois le Pois Chiche

Je suis né, j'ai vécu et j'ai vainku !
Porté, vénéré, chanté et dansé, sous le regard émotif des aînés j'ai brûlé

Depuis mon garage je me reconstruis déjà car je vous entends gronder,
je sens votre chichine

Nous n'avons pas à rougir de cette aventure intense car ici à Montaren
Kapitale du Pois Chiche nous faisons vivre la Kulture !
Ensemble plantem la chiche

Derrière les stands, le char, la Banda Brutti, derrière Moi Totem et héros masqué il y a les « enfants » du Pois Chiche de Montaren et d'ailleurs qui raconte désormais mon histoire. Nul besoin de l'écrire sur les murs de mon très cher village, ils m'ont vu naître !

Merci à tous.tes!
L'aventure continue, j'attends maintenant que toutes les forces me rejoignent pour que je reste per totjorn Lo Rei dei cese, lo pastre dei oros

Chichement votre,
Le Pois Chiche Masqué

Facebook - [Le Pois Chiche Masqué](#)
Site Internet - www.fetedupoischiche.com



Intermarché

SUPER

OUVERTURE :
DE 8H30 À 20H00 | NON-STOP DU LUNDI AU SAMEDI

MONTAREN | ROUTE D'ALÈS
04 66 22 02 50

LES BRODEUSES DE LA CARCARIE

Le vide-commode des brodeuses de la Carcarie s'est tenu le dimanche 14 mai, au foyer communal.

Les stands étaient nombreux proposant une grande diversité d'objets : fils, boutons, galons, tissus, dentelles ainsi que de très jolies créations artistiques.



Vide commode du 14 mai.

Du café, des pâtisseries « maison » et une tombola dotée de très belles réalisations ajoutaient une note conviviale à cette belle rencontre.

Un grand merci aux brodeuses de la Carcarie qui avec patience et minutie réalisent tout au long de l'année de belles créations que nous avons pu admirer lors de leur exposition les 9, 10 et 11 Juin, qui a été également l'occasion de fêter les 20 ans de leur association.



Exposition du 9 au 11 juin.

LES RAVIS DE LA CARCARIE

Tout au long de l'année, les Ravis de la Carcarie avec la Banda, les Sardines, La Pastorale et les Pêcheurs se sont régalés et vous ont régalés, nous l'espérons, avec leur musique, leurs chants et leur humour.

Bravant le froid, le vent, la chaleur, toujours prêts à égayer les animations de Montaren et des alentours, de l'Uzège, de la région et des ré-

gions voisines dans la joie et la bonne humeur.

Que la saison 2023 - 2024 soit aussi belle !

Facebook - Les Ravis de la Carcarie
Site Internet - www.lesravis.com



LES TROIS MICOCOULIERS

Depuis le mois de février le club de théâtre diversifie ses activités en proposant, tous les deux mois environ un karaoké au foyer de Montaren.

Les premières soirées ont accueilli un peu plus d'une vingtaine de personnes venues « pousser la chansonnette » de Montaren et de villages alentours.

Autour d'un repas partagé, préparé par l'association, chaque personne peut entonner 3 ou 4 chansons dans la soirée, encouragée par l'assistance et guidée par Michel VILLOTEAU à la technique. Mais

également des duos et chansons collectives ponctuent la soirée toujours dans une très bonne ambiance.

Marie-Christine GUERRIER organise l'accueil du public et le déroulement de la soirée d'une main de maître pour rendre convivial et chaleureux chaque événement.

Pour la fête de la musique, le 21 juin, l'association et la Commune ont organisé en partenariat un grand karaoké dans la cour de la mairie pour une très agréable soirée musicale et festive.





LES AMIS DE LA MÉDIATHÈQUE

L'année 2023 a bien commencé avec l'exposition d'une quinzaine de tableaux d'André VENHARD qui fut, pendant de longues années, le professeur apprécié par de nombreux peintres amateurs de notre région. Lors du vernissage, le 27 janvier, plusieurs de ces anciens élèves ont exprimé avec émotion leur gratitude pour l'enseignement reçu.



Le 3 février, un nombreux public est venu écouter la passionnante conférence de Jean GOMEZ, éditeur parisien récemment installé à Montaren : « De l'idée au livre imprimé ». Les nombreuses questions ont porté notamment sur l'avenir du monde de l'édition en France, menacé par la fusion des deux plus grosses sociétés du secteur.



En mars, Laure OZANON a partagé sa connaissance approfondie de la Chine. Une exposition, « De fil et d'argent » a permis de découvrir de splendides tissus traditionnels, des bijoux et des habits. Un atelier joliment intitulé « Encrons nos âmes », a été l'occasion de « cheminer avec le pinceau vers une paix intérieure » et enfin une conférence « La Femme chinoise, l'autre moitié du ciel », illustrée par de nombreuses photos, a fait salle comble. Un chiffre inquiétant : il y a, actuellement en Chine, 136 hommes pour 100 femmes !



Le 14 avril, Mireille BERTHIER et Sandrine MESSIAN nous ont invités à porter nos « Regards sur Albert CAMUS ». Sandrine nous a lu, avec le talent qu'on lui connaît, des extraits choisis de quelques essais du philosophe tandis que Mireille, grâce à sa vaste érudition, a replacé ces extraits dans leur contexte historique. Une mémorable soirée, intellectuellement stimulante. Politiquement, Camus semble mieux « vieillir » que Sartre...



En mai, le photographe Jacques VERMOREL dont les œuvres ont été exposées partout en France, a accroché ses « paysages », des « Lumières du Jura aux couleurs du Sud » sur des « Chemins qui ne mènent nulle part ». L'engagement de l'artiste a grandement contribué au succès de cette exposition : lors du vernissage, le nombreux public a bénéficié d'intéressantes informations à propos des photos exposées, tous les samedis l'artiste était présent pour accompagner les visiteurs et enfin, nouveauté technologique : le guide de l'exposition pouvait être téléchargé en scannant un code-barres !



Tout comme nos dernières sorties à Grignan et à Marseille, la sortie à AIX en PROVENCE, le 14 mai 2023, a connu un certain succès. La matinée nous a permis de déambuler dans la ville « sur les pas de Cézanne » tandis que l'après-midi nous a fait découvrir son atelier. Enfin le prestigieux musée Granet nous a ouvert ses portes pour terminer la journée en beauté. Nous avons pu y découvrir quelques tableaux de Cézanne et une exposition-rétrospective du grand artiste britannique, David Hockney.



La conférence de Jean-Louis LEPRETRE, président des Amis de la médiathèque d'Uzès, sur la Lettonie a eu un tel succès à Uzès qu'il a fallu refuser du monde ! Montaren en a profité pour demander à l'orateur de refaire la même conférence, qui, une nouvelle



fois, a fait salle comble le 23 mai. Il faut dire que les pays baltes, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, sont l'objet d'une inquiétude dont ils se seraient bien passé.

L'enthousiasme communicatif de Marie SCHENCK, animatrice de la MJC d'Uzès, a suscité, comme chaque année, de multiples et joyeuses créations autour du thème imposé : « noyaux, graines et pépins ». Un véritable feu d'artifice artistique pour clôturer le premier semestre 2023.



LA JEUDOTHÈQUE

Créée il y a maintenant 6 ans, La Jeudothèque met en place des animations « **jeux de société de coopération** ». Les jeux de société de coopération sont des jeux dans lesquels les joueurs s'allient, afin de poursuivre un objectif commun. Soit l'ensemble des joueurs gagnent si le but du jeu est atteint, soit ils perdent tous ensemble... Pour les enfants, ces jeux permettent de s'entraider, d'avoir le plaisir de gagner ensemble et d'accepter de perdre plus facilement.

Au fil des années nous nous sommes diversifiés pour proposer des moments ludiques dans différents endroits et à diverses occasions.

Des activités se sont pérennisées, par exemple :

- On se retrouve tous les 1ers samedis du mois à la médiathèque de Montaren, entre 10h30 et 12h30 pour jouer en famille.

- 2 jeudis par mois (1er et 3ème), un groupe d'environ 8 adultes se retrouve entre 18h et 20h dans les locaux du presbytère. Une fois par mois, la soirée se termine par un repas partagé.

- Chaque semaine depuis 3 ans, les enfants de Moyenne et Grande Section de l'école de Montaren profitent d'un atelier jeux de société, en jouant par petits groupes de 4 pendant 1/2h environ.

D'autres manifestations ont lieu en partenariat avec des structures très diverses : municipalité, écoles, CCPU, CSI, Amis de la Médiathèque de Sanilhac.



L'Assemblée Générale de l'association, qui a eu lieu le 18 janvier a souligné le fait que nous avons de nombreux interlocuteurs.

La Jeudothèque, en partenariat avec la municipalité, participe activement aux Journées du Patrimoine et à « **Avril en balade** » en proposant des parcours ludiques et un livret d'accompagnement.

Avec le CSI, elle participe à la formation à l'animation-mémoire, à la fête des Aidants, à CSI-plage.

Les Amis de la Médiathèque de Sanilhac nous ont confié le soin de les former à l'animation de jeux de société pour leur médiathèque.

La CCPU établit une convention avec nous pour que nous proposons des animations dans les médiathèques.

Ceux qui le souhaitent peuvent participer à la vie de l'Association en adhérant à celle-ci, 10 euros pour l'année par famille.

Mais aucune obligation pour venir jouer ici ou là.

Et parce que le Jeu est au centre de notre activité, nous vous proposons une « **Fête du Jeu** » fin septembre à la médiathèque de Montaren et dans la cour de la Mairie. Vous aurez toutes les infos à la rentrée de septembre.



LES AMIS DE LA CARCARIE

En septembre 2022 le Club a décidé de quitter les Aînés Ruraux Générations Mouvement et de devenir « Les amis de la Carcarie ». Il compte désormais 32 adhérents qui participent aux 2 ateliers mis en place : le jeudi après-midi pour les jeux (belote, scrabble etc.) au Foyer de 14h à 18h et le vendredi après-midi pour la mosaïque de 13h30 à 17h au Presbytère.

Les ateliers du jeudi et du vendredi sont réservés aux adhérents, qui s'acquittent d'une cotisation annuelle. Les autres manifestations sont ouvertes à tous ceux qui le désirent.

Depuis la rentrée de septembre le club a organisé des sorties au restaurant (une par mois environ), un repas festif avec les charcuteries du Tarn (le prochain est prévu le 5/10/2023), une dégustation de fromages sur la place du Plan et une raclette avec Tony le fromager du



village, une vente d'oreillettes au marché de Noël, une promenade au parc des Camélias à Alès. Une sortie en car a eu lieu le 10 juin au Palais idéal du facteur Cheval.



Le club peut intéresser toutes les personnes qui se sentent seules, quel que soit leur âge, qui veulent agrandir le cercle de leurs connaissances. S'investir dans la vie associative permet de rester jeune dans la tête !

CONTACT - 06 17 58 39 02 - lesamisdelaCarcarie@gmail.com

FACEBOOK - [Les amis de la Carcarie](#)

CHASSE ET RURALITÉ

Dans nos villages la chasse a longtemps été un des rares loisirs d'une population constituée en grande partie d'agriculteurs. Pendant les divers travaux des champs, ceux-ci voyaient régulièrement lapins, perdreaux et lièvres et lors de la saison de chasse, les dimanches, ils prenaient leur fusil et leur chien pour en prélever quelques uns. C'était souvent leurs seules vacances et leurs seuls jours de repos. Aujourd'hui il ne reste que quelques agriculteurs dans le village, le petit gibier est beaucoup moins abondant et la chasse n'est plus très bien perçue dans une société qui, paradoxalement, idéalise la nature après s'en être complètement coupée.

D'où les difficultés pour les chasseurs actuels de réguler les populations de sangliers en pleine expansion avec un nombre de chasseurs en réduction constante.

Cette saison de chasse en a été la parfaite illustration. S'il reste dans le village une bonne vingtaine de chasseurs, le nombre de ceux qui participent régulièrement aux battues au sanglier a considérablement di-

minué : moins d'une dizaine ! Bien évidemment cela est nettement insuffisant pour être efficace et prélever suffisamment de sangliers. Alors il a fallu faire appel à des chasseurs ne résidant pas dans la commune. Mais ce n'est pas simple car notre territoire n'est pas forcément le plus attractif de la région : on n'y tue qu'une cinquantaine de sangliers par an contre 150 ou 200 dans des communes voisines.

Pourtant nous y sommes parvenus en misant plus sur la convivialité et l'esprit d'équipe que sur l'importance du tableau. Des chasseurs de départements limitrophes, ou même plus lointains, sont venus régulièrement renforcer notre équipe trouvant ici une ambiance sympathique et conviviale. D'autres qui chassaient dans des communes voisines vont prendre leur carte chez nous à la prochaine ouverture.

Les journées de débroussaillage qui ont commencé après la fermeture ont confirmé cet esprit d'équipe puisque nous étions une vingtaine, certains venus de très loin (Rhône!), pour y participer.



LE PLAN DU DIMANCHE

C'est à l'initiative de Lucille de l'association « Les cocottes » et en accord avec la municipalité, qu'un moment de convivialité avec apéritif partagé est organisé une fois par mois, le dimanche en fin de matinée, devant le Presbytère. Quelques habitués rejoints par les

commerçants et des habitants du village se retrouvent avec plaisir dans la bonne humeur et proposent à tous ceux qui le souhaitent de venir partager ce moment au cœur du village !



DELKO LES NOUVEAUX GARAGES
ACCUEIL MAGASIN ATELIER
DELKO
LES NOUVEAUX GARAGES

GARAGE DELKO MONTAREN
Route d'Alès Le Sablas
30700 MONTAREN ST MEDIERS

☎ 04 66 22 45 23
✉ delko.montaren@delko.fr

LE COMITÉ DES FÊTES DE MONTAREN ET ST-MÉDIERS

L'année en cours a été marquée par une série d'événements exceptionnels organisés par notre dynamique Comité des Fêtes. Cette équipe bénévole, dévouée et pleine d'enthousiasme a organisé des événements mémorables pour tous les habitants.

Le 11 décembre, en collaboration avec l'Association des Parents d'Élèves (APE), le Comité des Fêtes a donné le coup d'envoi des festivités de fin d'année en organisant un marché de Noël enchanteur. Les rues se sont illuminées de stands colorés proposant des produits artisanaux et des délices culinaires. Petits et grands se sont plongés dans l'atmosphère magique de Noël grâce à des animations et la présence du Père Noël en personne.



Le 14 mai, la foire aux fleurs a apporté une explosion de couleurs à notre commune. Les stands débordaient de fleurs magnifiques, d'arbustes et de plantes variées. Les passionnés de jardinage et les amateurs de nature ont trouvé leur bonheur parmi les différents produits proposés. Les conseils avisés des exposants ont permis à chacun de repartir avec des plantes adaptées à son jardin.



Les aubades du samedi 10 juin ont également été un succès retentissant. Les membres du Comité des Fêtes ont réveillé la commune en musique et en chant, créant une ambiance joyeuse et festive. C'était l'occasion idéale pour se retrouver, se divertir et renforcer les liens qui font de notre commune un endroit chaleureux et convivial.



Mais les festivités ne s'arrêtent pas là ! Notre équipe dévouée du Comité des Fêtes prépare déjà de nouveaux événements pour le plus grand plaisir de tous. Nous sommes impatients de vous convier à la fête votive, qui se déroulera les 30 juin et 1er juillet. Deux jours d'animations, de fête foraine, de soirées animées par DJ Loïc Vilar et de bonne humeur vous attendent, restauration rapide sur place disponible. Cette fête traditionnelle promet d'être un moment inoubliable où les rires et les sourires seront au rendez-vous.

Vendredi 30 juin

- 19h30 Apéro concert avec RICOUNE
- 21h Toro Piscine MANADE DE LA CAU
- 22h00 Soirée animée par DJ LOÏC VILAR offert par la discothèque LE LOFT

Navette gratuite de 1h à 2h30 Direction la discothèque LE LOFT à St-Quentin la Poterie départ de la mairie de Montaren

Samedi 1er juillet

- 9h Petit déjeuner offert par la mairie de Montaren et St Médiers
- 10h Roussataïo avec L'ÉLEVAGE DOU PANTAI
- 11h Festival d'abrivado avec les manades DEVAUX et DU SEDEN offert par les entreprises : GUARCH, TENDANCE CARRELAGE et G.S ESPACE VERT
- 12h Apéro Holly Partie avec DJ ZICO offert par la discothèque LE LOFT
- 15h Concours de pétanque 100€ + les mises offert par LE BAR NABAIS
- 18h Festival de bandido avec les manades DEVAUX et DU SEDEN offert par les entreprises : GUARCH, TENDANCE CARRELAGE et G.S ESPACE VERT
- 19h Apéro Concert avec le groupe THE PICKELS
- 21h Toro Piscine MANADE DE LA CAU
- 22h00 Soirée animée par DJ LOÏC VILAR offert par la discothèque LE LOFT

Navette gratuite de 1h à 2h30 Direction la discothèque LE LOFT à St-Quentin la Poterie, départ de la mairie de Montaren

La fête votive ainsi que la fête foraine se dérouleront sur le Boulodrome

Fête foraine
Restauration rapide sur place

Organisé par le COMITÉ DES FÊTES DE MONTAREN

Le festibièr, qui se tiendra les 25 et 26 août, sera l'occasion idéale de célébrer l'été en dégustant des bières artisanales locales de qualité, ainsi que de la restauration rapide disponible. Cet événement convivial rassemblera les amateurs de houblon et les curieux, le tout agrémenté de concerts pour une ambiance festive garantie, programme :

Vendredi 25 août

- 20h Mister Mon
- 22h One Shot

Samedi 26 août

- 19h Alter Egaux
- 21h Miximetrie
- 22h30 Graines de Sel



Festibièr et Festivin 2019.

Et bien sûr, le dimanche 10 décembre, le Comité des Fêtes reviendra avec son marché de Noël tant attendu. Les rues seront à nouveau décorées de mille feux, et les stands proposeront des trésors artisanaux et des spécialités culinaires de saison. C'est l'occasion rêvée pour trouver des cadeaux uniques et partager la magie de Noël avec vos proches.

CONTACT - Elodie 06 64 54 54 73 - cdmontaren@outlook.fr
FACEBOOK - [Comité des Fêtes de Montaren](#)



RENCONTRE SPORTIVE AU STADE

Une rencontre USEP a réuni, mardi 4 avril, les écoliers de cours moyen de 7 écoles: Lussan, Serviers, Vallabrix, Baron, La Bruguière, Saint Quentin et Montaren. Il s'agissait d'épreuves de biathlon, à savoir 6 parcours de course (200 m.) et 5 lancers de poids. Vint ensuite le moment attendu par tous les enfants, le pique-nique pris sur la pelouse, avec un air bien revigorant mais sous un beau soleil.

Enfin l'après midi, dans le cadre de la semaine paralympique, les enfants purent participer à des ateliers d'athlétisme, avec les yeux bandés et un guide ou encore une activité en position assise sur une chaise : un bel apprentissage du vivre ensemble où les organisateurs, très investis n'ont pas manqué d'idées et une belle journée de rencontre et de partage dédiée au sport.



LA FÊTE DES 100 JOURS

La fête des 100 jours, qu'est-ce que c'est ? Un projet à but pédagogique et ludique, essentiellement conçu pour les cycles 2 mais son approfondissement peut concerner toute l'école élémentaire, comme c'est le cas à Montaren. Il s'agit de se familiariser avec les différentes représentations du nombre et d'aborder les notions de dizaines et d'unités. Ainsi chaque jour de classe, on ajoute un bâtonnet, un cube... pour apprendre à compter jusqu'au nombre symbolique de 100. Nombre auquel est associée la journée spéciale, festive du centième jour. On propose alors aux enfants, qui peuvent venir déguisés, divers ateliers autour du nombre 100, diverses activités physiques (100 sauts, 100 pas avec échasses...), activités manuelles ou de concentra-

tion (dessiner 100 fleurs, écrire 100 noms) auxquelles on associe le cinéma puisque c'est le thème de l'année !

C'est également l'occasion de réunir toute l'école ce jour-là et d'organiser des activités communes en mélangeant les enfants de toutes les classes pour qu'ils se retrouvent, partagent ce moment et collaborent à la réussite des ateliers, les grands aidant les plus petits. Pour conclure, la parole est confiée à Lugdivine Lecot, maîtresse des CP, qui est au cœur de ce projet d'équipe : « on fait cela depuis quelques années et c'est un plaisir pour nous, mais surtout pour les enfants de se retrouver tous ensemble dans une ambiance joyeuse, qui permet de vivre l'école autrement. »



ÉCRIVAINS EN HERBE

Depuis le mois de janvier, les élèves de la classe de CE1 CE2 de Mme Barlier écrivent un livre avec l'aide de Jean Gomez directeur de la maison d'édition Imaginemos. Début décembre, Jean, avec la collaboration de Valérie Govillot, est venu proposer son projet d'écrire un livre avec les élèves de la classe. Ils ont tout de suite été séduits par l'idée. Ils se sont mis au travail et ont commencé à avoir de nombreuses idées. Après plusieurs mois d'écriture, de correction, de relecture, de négociation, le livre est parti à l'impression. C'est un travail collectif car il y a eu de nombreux acteurs qui ont participé à l'écriture de ce livre : les élèves mais aussi un illustrateur, un lecteur/cor-

recteur, un éditeur, un imprimeur... Pendant plusieurs mois, ils ont pu découvrir le monde de l'édition. Cela a peut-être fait naître chez certains de futures vocations !

On devine, à les écouter, combien ce travail les a captivés :

Léane : « J'ai aimé écrire le livre et donner mon avis »

Amélia : « Je n'étais pas trop motivée mais quand on a commencé cela m'a plu »

Lysiane : « J'ai trouvé ça bien de faire un livre tous ensemble. »

Eva : « J'étais très contente car Jean nous a choisis. J'ai cru que cela allait être difficile et finalement c'était très simple. »

Lili : « J'ai aimé quand Jean venait car il nous donnait des explications et des corrections et on y arrivait mieux. »



Vous avez peut-être pu déjà le découvrir au Capitole. A présent, il est disponible à la médiathèque de Montaren.



AVANT LES VACANCES

Merci à l'APE qui a instauré cette tradition appréciée de proposer des crêpes avant les départs en vacances, ou - ce fut le cas avant les vacances de printemps - de délicieuses pâtisseries. C'est alors l'occasion pour la communauté scolaire de se retrouver, d'échanger de façon spontanée et décontractée pendant que les enfants s'ébattent sur le boulodrome. Et il y a fort à parier que la convivialité, la solidarité, que ces moments de partage induisent sont tout aussi importantes que la satisfaction de la gourmandise. Un grand merci donc à cette équipe toujours aussi sympathique et dynamique !



En contrepoint, au mois d'avril, des participants du rallye-raid 205 Trophée, Guillaume Gely et Daniel Nabais du Taxi de l'Ent'Raid, sont venus présenter leur action humanitaire à laquelle les enfants de l'école ont pu participer. Une récolte de fournitures scolaires avait été mise en place par l'APE avec l'aide des maîtresses. Les enfants ont pu profiter de ce moment pour remettre les dons. Ce fut une très belle rencontre.

FACEBOOK - APE Ecole de Montaren 2022/2023

CARNAVAL!

Le dimanche 5 mars l'APE a organisé le Carnaval du village, le départ du cortège a eu lieu au boulodrome, où les enfants se sont rassemblés, arborant leurs plus beaux costumes. Les rues du village ont ensuite résonné des cris de joie et des chants des enfants alors qu'ils défilaient jusqu'au jardin du temple, où un magnifique goûter a été offert par l'APE. Les parents ont également été conviés à cette belle fête, qui a été l'occasion pour tous de se rassembler et de partager des moments de bonheur en famille et entre amis.

Bravo à l'APE pour cette initiative incroyable et pour avoir offert aux enfants une journée de fête inoubliable !



L'ECOLE DES CINEASTES

Samedi 24 juin, une séance privée a eu lieu au cinéma Le Capitole à Uzès. Le court-métrage « **Le nez catastrophe** » réalisé par les enfants de l'école de Montaren, a en effet été projeté ce matin-là. Cette projection est le point final du projet mené cette année par les petits écoliers de la MS au CM2 et qui a permis aux enfants, grâce à l'intervention de Lorelei Palies, qui travaille pour les Studios Folimage à Valence et qui fait également partie de l'association Zébulon, de se plonger dans l'univers du cinéma: histoire et techniques du cinéma, fabrication de folioscopes et de thaumatropes, écriture du scénario, storyboard, conception des décors et tournage. Ce projet, ambitieux, a été entièrement financé par la DSDEN.

En amont, afin de préparer l'écriture de leur court-métrage et de se familiariser avec l'univers du burlesque, les enfants avaient découvert en classe quelques extraits de films, du tout premier film burlesque des Frères Lumière aux films de Jerry Lewis, en passant par Harold Lloyd, Buster Keaton, Charlie Chaplin, Laurel et Hardy, Jacques Tati... Les élèves de TPS-PS ont également pu participer au projet en chantant le générique du début, prélude aux aventures d'un nez rouge bien facétieux !





CANICULE

Comme chaque année, un dispositif est prévu pour veiller sur les plus fragiles en cas de canicule estivale. Nous connaissons tous maintenant les précautions à prendre en cas de températures durablement élevées.

Une liste est établie en mairie recensant les personnes fragiles et/ou isolées. Il suffit de vous inscrire et de laisser un numéro de téléphone, en passant à la mairie ou en appelant le CCAS au 07 50 56 75 34.

En cas d'alerte canicule déclarée par la préfecture, nous vous appellerons pour prendre de vos nouvelles et vous apporter de l'aide si nécessaire. N'hésitez pas à faire cette démarche.



ATTENTION CANICULE

ADOPTÉZ LES BONS GESTES

**Buvez de l'eau
et restez au frais**

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15

PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Faites vous connaître auprès du CCAS 07 50 56 75 34

LES PETITES BOÎTES DU LIONS CLUB

Le Lions club d'Uzès est une association bien connue sur le territoire, qui se donne pour mission d'aider les personnes en difficulté, en complément des aides légales.

Il a lancé ce printemps la campagne des petites boîtes Lions SOS.

De quoi s'agit-il ? Une petite boîte contient des informations médicales d'urgence qui permettent d'accélérer et d'optimiser la prise en charge par les secours en cas de malaise ou d'intervention urgente. Il suffit de remplir le formulaire contenu dans la boîte, de le replacer dans celle-ci et de la mettre dans la porte de votre réfrigérateur, et de coller une étiquette à l'intérieur de votre porte d'entrée. Ainsi les services d'urgence qui seraient amenés à intervenir chez vous ont accès immédiatement à des renseignements qui gagnent un temps précieux. En cas de malaise cardiaque ou d'AVC par exemple, chaque seconde compte.

Ces boîtes sont disponibles gratuitement dans les pharmacies.

INFOS CCAS

Si vous êtes confrontés à un problème, un changement de situation, le CCAS peut vous aider, vous conseiller, vous orienter.
Pour le joindre, il suffit d'appeler le **07 50 56 75 34**

Une **permanence d'aide numérique** pour les formalités administratives en ligne est assurée de 9h30 à 12h tous les jeudis, sauf pendant les vacances scolaires, salle Marcelle Favand (au fond à droite dans la cour de la mairie)

Les Restaurants du Coeur sont présents à Montaren le mercredi matin à 9h à côté du boulodrome.

NUMÉROS D'URGENCE

119 : enfance en danger
3919 : violence femmes
115 : SAMU social

CETTE BOÎTE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

ou celle de vos proches

GRATUIT

Renseignez-vous!
06 85 51 13 93
**DISPONIBLE
DANS VOTRE
PHARMACIE**

Cette boîte contient des informations concernant votre santé et vos traitements, utiles pour les services d'urgence (pompiers, SAMU...).

**LIONS CLUBS
INTERNATIONAL**

VOUS AVEZ 75 ANS ET +
CES 3 SERVICES SONT POUR VOUS

L'Agirc-Arrco, c'est plus que de la retraite !

C'est aussi une offre de services d'accompagnement et de prévention pour vivre mieux.

Vous êtes intéressé par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ? Vous aidez l'un de vos proches et avez besoin de souffler ? Vous recherchez des solutions pour rester vivre à votre domicile ? L'action sociale Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins. Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr.

AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE

DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI

SORTIR PLUS

Pour plus d'informations,
contactez un conseiller au :

0 971 090 971 Service gratuit
+ prix appel

DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI

AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE



SORTIR PLUS

SORTIR PLUS

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul ? Sortir Plus vous propose de renouer avec les sorties, à pied ou en voiture, en étant accompagné d'une personne de confiance.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971 Service gratuit
+ prix appel

- Lors de votre 1^{er} appel, le téléconseiller crée et active votre compte. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une enveloppe budgétaire de 450 € pour l'année.
- Contactez-le chaque fois que vous souhaitez organiser une sortie (courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visites à la famille, promenade...).
- Le téléconseiller se charge de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les détails financiers.
- Celui-ci vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas, il peut rester avec vous ou revenir vous chercher.

Combien ça coûte ?

- La prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite complémentaire dans la limite de 450 € par an. Vous n'avez rien à régler, ni à avancer.
- Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir.

DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI

Avec l'avancée en âge, il peut devenir souhaitable (ou nécessaire) de repenser son logement. Le Diagnostic Bien chez moi vous permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements à faire pour le rendre plus sûr et confortable.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971 Service gratuit
+ prix appel

- et fixez ensemble un rendez-vous avec un ergothérapeute agréé.
- Celui-ci se rend à votre domicile et en établit un diagnostic complet en identifiant ses éventuels facteurs de risque.
- À partir de ce bilan, il vous propose des solutions pratiques prenant en compte votre situation et vos habitudes de vie.

Combien ça coûte ?

Le diagnostic Bien chez moi est intégralement pris en charge par votre caisse Agirc-Arrco : vous n'aurez rien à avancer, ni à régler.

Découvrez et testez les solutions pour aménager votre logement grâce à l'Espace idées Bien chez moi, un appartement témoin accessible gratuitement et sans rendez-vous.

Informations et visite virtuelle sur le site internet : www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/retraites/vivre-dans-un-lieu-de-vie-adapte

AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ? L'Aide à domicile momentanée vous permet de bénéficier de 10 h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971 Service gratuit
+ prix appel

- Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (courses, préparation des repas, ménage, aide à la toilette...).
- La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h.

Combien ça coûte ?

Cette prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Quelles conditions ?

- Être retraité Agirc-Arrco,
- Ne pas déjà bénéficier d'une aide à domicile régulière de type APA ou PAP tout au long de l'année.

INAUGURATION DE LA RUE PRINCIPALE



« Au-delà de l'embellissement, cette réhabilitation vise à renforcer la sécurité de tous.

Cette voie qui rapproche Montaren et Saint Médières est un axe très utilisé par les Montadiéroises et les Montadiéris.

Située au cœur du centre historique, cet aménagement renforce l'esthétique de notre village mais l'objectif des travaux réalisés est d'abord de limiter la vitesse des véhicules et d'améliorer la sécurité des automobilistes, cyclistes et piétons.

Ces travaux nous ont permis aussi, et ce n'était pas prévu, de refaire le réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Tout mise en valeur, tout embellissement, n'est pas sans effet.

Le Conseil Municipal et moi-même sommes attentifs à l'amélioration de notre cadre de vie et nous nous efforçons de donner des couleurs à notre environnement pour le bien-être de tous.

Puisse ce lieu repensé, rénové, donner satisfaction au plus grand nombre et qu'il soit apprécié au-delà des habitants de Montaren et Saint Médières et plus largement de l'Uzège, par les promeneurs, les touristes, les vacanciers et toutes celles et ceux qui sillonnent notre belle région ou qui y résident.

Pour autant, nous n'avons rien fait de fastueux : nous avons tout misé sur l'utile, le nécessaire ! Ces travaux sont aussi le fruit de remarques et de suggestions que nous ont faites les riverains car ces aménagements étaient attendus par beaucoup.

Je dis ces aménagements car si nous inaugurons, aujourd'hui, la mise en sécurité et l'embellissement de cette portion de la route départementale 337, ces travaux font suite à ceux réalisés il y a quelques années déjà sur l'autre route départementale qui traverse notre village et qui relie Uzès et Alès.

Les travaux réalisés concernent :
 Ø Le réseau pluvial sur 200 mètres et la mise en discrétion des réseaux TELECOM

Ø La réalisation des trottoirs en béton désactivé et des parterres à fleurir

Ø La réalisation du tapis d'enrobé et d'une écluse de voirie

Ø La création des parterres et espaces verts par les agents communaux

Ces travaux représentent un investissement de 272 000 EUROS TTC.

Le soutien financier du Département à travers un contrat territorial est de 135 000 EUROS soit 50% des travaux réalisés.

Je voudrais donc profiter de ce moment pour exprimer toute ma reconnaissance au Conseil Départemental représenté aujourd'hui par sa première vice-Présidente, Bérandère NOGUIER et je me tourne aussi vers Monsieur le Sénateur et Conseiller départemental Denis BOUAD qui est à l'initiative des contrats territoriaux lorsqu'il était Président du Département.

A l'heure où le besoin de solidarité territoriale se fait de plus en

plus ressentir, ce soutien participe à un développement harmonieux et cohérent de notre territoire et à l'amélioration de la qualité de vie de chacun.

Ces partenariats indispensables pour le développement de nos territoires favorisent aussi la commande publique et constituent un soutien fort à l'activité des entreprises gardoises et donc à l'emploi local.

Je tiens aussi à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cette belle réalisation et en premier lieu, les entreprises qui ont réalisé les travaux :

- L'entreprise BERNARD Travaux Publics pour la voirie et les réseaux et particulièrement Thomas GUIRAUD, le conducteur de travaux, le responsable de chantier et son équipe qui, au-delà de leur professionnalisme, se sont montrés très à l'écoute et attentifs auprès des élus et des riverains.

- Le cabinet d'ingénierie INFRA-MED INGENIEURS pour l'assistance technique et la maîtrise d'œuvre et particulièrement Renaud MAZENC

- La société TAN TP pour les trottoirs en béton désactivé

- La société ESTABLET pour la reprise de l'escalier donnant accès à la Place de la Plaine

- La Pépinière des « Serres de l'Uzège » pour la fourniture des végétaux

- Le SIVOM de Collorgues pour son assistance et la fourniture des fontes de voirie.

Ainsi présenté en quelques mots tout semble simple.

Pourtant, l'ensemble de ces travaux, de leur conception à leur

réalisation, en passant par le choix des entreprises, le suivi technique, l'adaptation aux imprévus, et l'étude de leur financement, a occupé grandement le conseil municipal et les services techniques de notre commune pendant de nombreuses semaines.

Je veux donc aussi remercier les services municipaux et principalement Ronan, Pascal, Thierry, Pablo et Loïc pour leur implication sur l'ensemble des chantiers réalisés ces dernières années mais aussi leur implication quotidienne pour l'entretien, l'embellissement, la sécurisation de notre village, en un mot, pour le bien-être de tous nos habitants !

Un merci particulier aussi pour Serge et Claude pour votre disponibilité, votre investissement et votre professionnalisme. Vous êtes des acteurs importants de cette belle réussite.

Merci à tous les élus qui ont pensé, accompagné et suivi ce projet au cours des nombreuses réunions qui nous ont libérés à des heures parfois bien tardives. Merci à toutes les Montadiéroises et tous les Montadiéris qui ont su faire preuve de beaucoup de patience et de compréhension pendant la durée des travaux qui ont apporté des perturbations inévitables.

Je crois pouvoir dire que ces aménagements sont une belle réussite. Une réussite qui est aussi la vôtre, celle de nous tous. »

Extrait du discours inaugural de Monsieur le Maire, le 1er avril 2023

LE QUARTIER DE LA ROQUETTE FAIT PEAU NEUVE

Au mois de mai ont débuté les travaux de réfection des Rue, Montée et Impasse de la Roquette qui se termineront au mois d'octobre.

Les travaux ont été présentés lors de la réunion publique du 16 mai. Il s'agit en premier lieu de rénover entièrement le réseau d'eau potable, très ancien et plus adapté, ainsi que d'améliorer le réseau d'eaux pluviales qui était défectueux.

Une fois ces réseaux remis à neuf, les revêtements des rues seront également entièrement refaits.

Les points particuliers concernant cette dernière phase, seront étudiés sur place avec les riverains avant le démarrage des travaux de revêtement.

Le coût de ces travaux est évalué à 500 000 euros environ (400 000 euros pour le réseau AEP et 100 000 euros pour les revêtements).



MAISON DUMAS

La mandature précédente avait préempté une propriété au cœur des Petits Jardins afin de conserver un espace important à proximité de ce lieu enchanteur, permettre un accès plus aisé des véhicules de service et de secours lors des manifestations et faire entrer dans le patrimoine communal un bâtiment singulier et idéalement placé pour un projet qui pourrait être développé par les municipalités futures.

Un accès aisé depuis l'impasse des jardins jusqu'au grand jardin du Temple a donc été créé par les services municipaux et Valentin GUIRAUD (SAS Guiraud P) permettant à tous véhicules de pouvoir accéder facilement aux Petits Jardins lors des manifestations festives et culturelles.

Par ailleurs, le lieu manquait de sanitaires à proximité immédiate, engendrant la location systématique de sanitaires mobiles pour toutes les manifestations, qui représentait aussi un coût important.

Des toilettes publiques, accessibles depuis le Jardin du Temple et aux normes sont donc en cours de réalisation par la Commune, dans la maison et seront ouvertes simplement lors des manifestations.

L'entreprise RINGUELET a réalisé le plancher et les démolitions intérieures nécessaires, L'entreprise RANDRIA BALMASSIERE pour l'électricité et plomberie, TENDANCE CARRELAGE pour le carrelage.

Pour la plâtrerie, la pose des menuiseries et le plafond, ce sont 3 élus qui ont mis "la main à la pâte": Patrick DRUT, Serge GUIRAUD et Claude MARTORELL. Un immense merci à eux pour leur implication et les économies ainsi réalisées!

Enfin un espace de stockage de matériel a également été aménagé dans une ancienne étable, ayant également servi de loges pour les artistes lors du festival du Pois Chiche.

Un bâtiment, aménagé donc au fil du temps, pour diverses fonctions bien utiles à la vie du village...



Claude Martorell, Serge Guiraud et Patrick Drut.



CCPU: LE CISPD

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) est un dispositif réglementaire qui scelle le partenariat local entre les différents acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance sur un territoire défini : communauté de communes, services de l'État, Conseil Départemental, Justice, Gendarmerie nationale, Éducation nationale, mais aussi les bailleurs sociaux, les centres sociaux, les institutions et associations œuvrant dans les domaines du médico-social, de la jeunesse, du sport, de la culture etc...

Il a pour mission la centralisation des informations relatives aux problématiques repérées en matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance sur le territoire et la mise en place d'actions concrètes et conjointes pour y remédier.

Comme l'explique Alex Piette, vice-président de la communauté de communes Pays d'Uzès (CCPU) délégué aux Sécurités : « Sous l'impulsion du président Fabrice Verdier qui m'a confié cette responsabilité, la CCPU s'est engagée dans cette démarche depuis le printemps 2022 avec l'objectif d'associer l'ensemble des partenaires et acteurs locaux dans cette démarche. Un diagnostic local de sécurité a été mené, auquel un panel de 300 habitants des 34 communes du Pays d'Uzès a également été associé à l'occasion d'une enquête menée en janvier 2023 ».

Cette phase de diagnostic permet de dégager des enjeux prioritaires pour le territoire qui vont faire l'objet d'une stratégie et d'un programme d'actions à venir.

La première plénière d'installation du CISPD devrait être organisée à l'automne 2023.

SICTOMU: COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS EN PORTE À PORTE

Face aux défis environnementaux, réglementaires et financiers qui sont devant nous, le SICTOMU est engagé dans une mutation profonde qui répond à la nécessité de réduire nos déchets et de favoriser leur tri à la source.

Aujourd'hui, la mission de notre syndicat n'est plus seulement de collecter et traiter les déchets dans le seul objectif sanitaire. Il faut aussi informer et convaincre que notre regard sur les déchets que nous produisons doit changer. Chacun de nous doit être un acteur de cette évolution.

Pour réussir cette mutation, la promotion du compostage, la collecte des emballages en porte à porte sont des solutions qui doivent permettre de faciliter le tri et réduire la proportion de nos déchets ultimes destinés à être enfouis ou incinérés.

Avec des coûts de traitement et la fiscalité qui explosent, l'inflation des prix des carburants oblige aussi de nombreuses collectivités à réduire le coût de la collecte des ordures ménagères.

La plupart ont choisi de réduire la fréquence des tournées, d'autres vont plus loin en abandonnant la collecte en porte à porte au profit de l'apport volontaire sur les points de tri.

Le SICTOMU a fait le choix d'une autre stratégie en développant la collecte des emballages en porte à porte. Le choix d'un mode de collecte qui correspond aussi à la demande de nombreux usagers.

Avec des volumes d'emballages qui ne cessent d'augmenter (32 kg par habitant et par an), il est regrettable de constater qu'aujourd'hui le tiers des apports réalisés dans les colonnes jaunes ne sont pas des emballages. Il s'agit le plus souvent d'erreurs de tri mais aussi, hélas, de nombreuses incivilités qui nous pénalisent fortement tant sur le plan environnemental que financier.

Il est donc crucial d'améliorer la collecte des emballages de façon qualitative et quantitative.

La collecte des emballages en porte à porte engagé depuis le mois de décembre 2022 sur plusieurs communes montre des résultats probants.

L'augmentation des emballages collectés s'accompagne d'une baisse des volumes d'ordures ménagères. Preuve s'il en est que nous avons d'importantes marges de progression concernant le tri.

Par ailleurs, les erreurs de tri des emballages collectés en porte à porte représentent moins de 10% des volumes collectés, soit trois fois moins que les apports effectués en colonnes de tri.

Ce constat encourageant nous invite à déployer la collecte des emballages sur l'ensemble du territoire dont le SICTOMU à la compétence. L'ensemble des communes bénéficieront de la collecte des emballages en porte à porte d'ici à la fin de l'année 2023 et la plupart avant l'été.

L'indispensable réduction de nos déchets peut bousculer un peu nos habitudes mais c'est la somme des efforts de chacun qui fera de l'Uzège-Pont du Gard un territoire préservé, exemplaire et encore plus attractif.

**A MONTAREN ET SAINT-MÉDIERS
LA COLLECTE DE VOS EMBALLAGES
CHANGE !**

**Tri et collecte à domicile
c'est plus pratique !**

la collecte des emballages en plastique, en carton et en métal
s'effectue maintenant en porte en porte.

Inutile de les laver, il suffit de les vider !



les bouteilles et flacons en plastique



les pots, barquettes et films en plastique



les emballages en carton
et briques alimentaires



les emballages métalliques

Pour un tri optimal, n'imbriguez pas vos emballages !

Pour tous renseignements sur le tri et le traitement de vos déchets :



04 66 59 06 51

Pour tous renseignements sur la collecte de vos déchets :



04 66 22 13 70

SYLVIE NOUS A QUITTÉS...

Beaucoup se souviennent d'avoir rencontré Sylvie Parent pour la première fois lors des « vœux du maire ». Elle s'est présentée en quelques phrases, et nous sommes nombreux à avoir pensé « Cette dame fera quelque chose ».

Sylvie participait aux réunions de préparation pour les Journées du patrimoine ou Avril en balade ; son regard pétillait quand elle nous soumettait ses idées, toujours ludiques ; elle préparait minutieusement de petites brochures avec la complicité de Mireille Berthier et de Ronan Seguin Puech.

Sylvie animait des formations dans le cadre d'activités mémoire mises en place par le CSI ; dès les premières séances nous lui avons découvert des compétences que nous ne soupçonnions pas. Elle faisait preuve de ténacité et d'une grande faculté d'adaptation. Quand nous avons été rattrapées par le Covid ; rien n'a pu l'arrêter, ni les visioconférences qui cafouillaient toujours un peu, ni les changements de local au gré des protocoles ; les participantes se souviennent d'une séance dans le pré de la Fonette, pieds dans l'herbe, avec masque, gel, désinfection des chaises...

Sylvie nous a fait découvrir le mot jeuothèque, elle a défendu avec conviction cette idée aussi étrange que simple : réunir des gens pour les faire jouer et coopérer en jouant. Passe encore pour des enfants, mais des adultes... et pourtant un groupe se retrouvait le jeudi soir au presbytère et découvrait le Can't stop, le Qwirkle et le Keblo...

Sylvie était conseillère municipale. Lors de la campagne, elle avait hésité à rejoindre l'équipe, elle était la seizième sur la liste, la réserve en quelque sorte. Puis assez vite, suite à la démission d'un conseiller, elle a rejoint le conseil. Elle y a trouvé sa place, elle avait un regard exigeant et sans concession. Deux sujets la passionnaient au plus haut point, le presbytère et l'habitat inclusif, pour lesquels elle s'est investie sans compter.

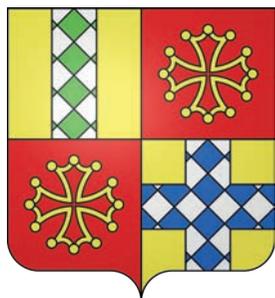


Sylvie appréciait les moments d'échange avant ou après une réunion, à la médiathèque ou au hasard des rencontres dans le village, toujours prête à bavarder un moment, de tout et de rien, pour le plaisir.

Sylvie, originaire des Vosges, avait choisi de vivre ici, elle aimait les fleurs sauvages, les plantes de la garrigue, les grenades, l'huile d'olive...

Sylvie aimait les livres, les nouvelles, les textes courts pleins d'humour et d'émotion, avec une prédilection pour ceux qui parlaient de cuisine ou du plaisir de manger ensemble. Elle les faisait circuler, les prêtait volontiers. Le dernier qu'elle a partagé portait un beau titre « Mémoires du goût », des mots qui lui allaient si bien.

ÉTAT-CIVIL



MARIAGES

22/04/2023 – CHAUMARD André et COUVREUR Brigitte

DÉCÈS

03/12/2022 – LAIME Marc
 04/01/2023 – SCHNEIDER Alain
 10/01/2023 – MARTIN Maurice
 14/01/2023 – DOMBEY Jean
 17/01/2023 – LOPES José
 05/02/2023 – DUBOIS Thierry
 25/03/2023 – REILLE Yoland
 15/05/2023 – JULIEN Michel
 16/05/2023 – ACHAIN Lucien

NAISSANCES

26/12/2022 – MOUTON LEGRAND Livia
 07/01/2023 – LECLERCQ Léni
 02/06/2023 – RIFI Inès





par Mireille Berthier

DE QUELQUES FÊTES À MONTAREN ET SAINT-MÉDIERS

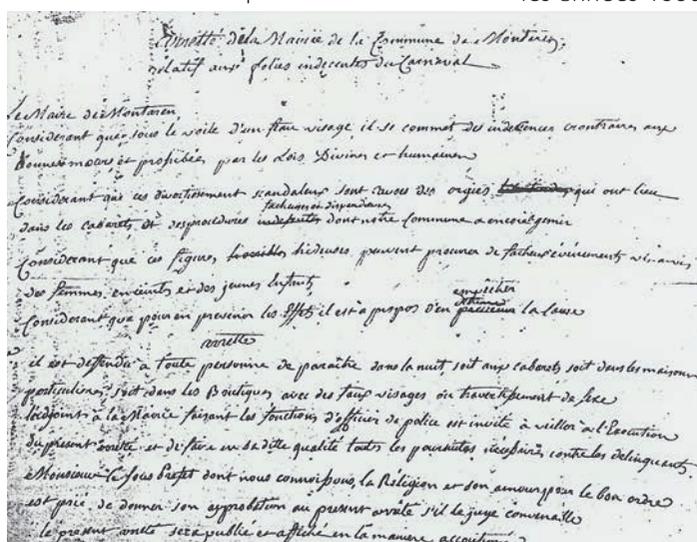
Notre commune n'est pas avare en festivités qui s'échelonnent tout au long de l'année, ce que nous rappelle d'ailleurs, l'Agenda publié dans le Bulletin municipal.

Dans les archives de la commune, il y a peu d'allusions à la fête, et les rares documents que j'ai pu consulter sont plutôt négatifs. Ils sont relatifs aux deux fêtes les plus anciennes, les plus traditionnelles et les plus populaires, le Carnaval et la fête votive.

CARNAVAL.

Journées de folie durant lesquelles, sous le déguisement et le masque tous les codes de la morale peuvent être transgressés, carnaval a été institutionnalisé au Moyen-Âge par l'Eglise catholique. En effet, programmé de préférence un peu avant le carême, il permettait de mettre un point final au désordre des âmes avant un retour à l'ordre social et moral.

Interdit à plusieurs reprises (à la fin du règne de Louis XV et pendant la Révolution française), le carnaval renaît sous l'empire napoléonien. En février 1808, il s'en prépare donc un à Montaren. Cela semble affoler monsieur le maire et son unique adjoint « chargé du maintien de l'ordre et de la surveillance des citoyens ». Aussi, essayant « de prévenir les effets » en « empêchant les causes », prend-t-il un Arrêté « relatif aux fêtes indécentes du carnaval ».



Arrêté municipal de 1808, interdisant le carnaval.

LA FÊTE VOTIVE.

C'est dans le midi, au XIX^e siècle, que se situe l'origine des fêtes votives, destinées d'abord à honorer le saint patron du village. Elles se situaient à un moment de pause dans les activités agricoles. Comme le carnaval, elles ont connu des hauts et des bas. Et comme pour carnaval, c'est sous le premier empire que l'on trouve une allusion à la fête votive dans les archives municipales. Comme il faut bien que jeunesse se passe, la fête est autorisée, mais sous la pression du sous-préfet d'Uzès, six jeunes gens de la commune, s'engagent solidairement à « maintenir le bon ordre »... se rendant « personnellement et solidairement l'un pour l'autre, responsables de tous les fâcheux événements qui pourraient arriver les trois jours de la vote, samedi, dimanche et lundi 23, 24 et 25 août courant » (soit entre les moissons enfin achevées et les vendanges alors assez tardives)

L'histoire ne dit pas si la promesse fut tenue et dans les années sombres qui vont suivre, il n'est plus question de fête votive. Celle-ci poursuit quand même sa vie, parfois épisodique, mais on ne peut plus dire comme jadis que la fête votive ne serait réussie que si la récolte de pois chiches était bonne !

FÊTE DE L'ÉCOLE ET FÊTE NATIONALE DANS LES ANNÉES 1930.

Marquant la fin de l'année scolaire, la fête de l'École est née avec l'école gratuite et obligatoire dans les années 1880 et se déroulait le jour de la fête nationale, le 14 juillet. Dans leurs souvenirs des années 30, Andrée Dupont et Maurice Larguier l'ont ainsi racontée :

A 15h un cortège se formait sur la place des Écoles (devant l'ancienne mairie) et descendait la rue Principale avec en tête le garde champêtre suivi des enfants des écoles, du conseil municipal et de la population. Arrivé à la route Uzès-Alès, le cortège faisait demi-tour et remontait jusqu'à la Plaine où l'on chan-

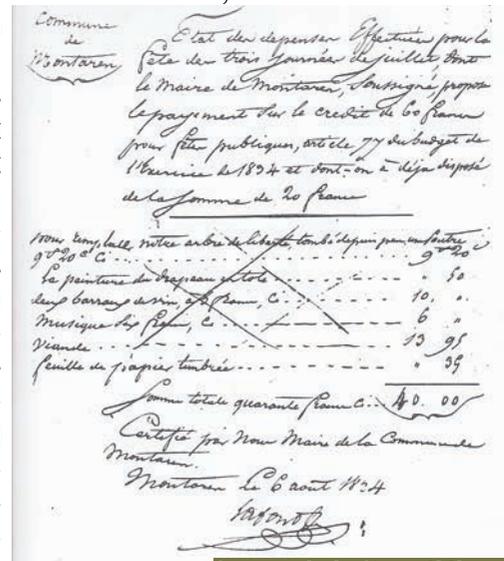
taient la Marseillaise, suivie des chants appris par les enfants à l'école pour la circonstance. La municipalité offrait ensuite un goûter et le soir, le bal se poursuivait tard dans la nuit. Les dates actuelles des vacances scolaires ont maintenu la fête de l'école qui se déroule désormais à l'école elle-même.

Bien sûr quelques fêtes encore vivaces dans les années 50, ont disparu comme celle des conscrits revenant du Conseil de Révision, arborant la cocarde « Bon pour le service » et parcourant les rues du village en une farandole un peu « éméchée » causant parfois quelques désagréments !

DE QUELQUES FÊTES EXCEPTIONNELLES.

L'ANNIVERSAIRE DES TROIS GLORIEUSES

Il est arrivé que l'Etat décrète une fête célébrant un événement exceptionnel et, au cours du XIX^e siècle, cela s'est produit à plusieurs reprises. Ainsi, les 27, 28 et 29 juillet 1834, le roi Louis-Philippe, ordonna-t-il de célébrer le quatrième anniversaire des « Trois glorieuses » qui lui avaient permis d'accéder au pouvoir. Les archives conservent seulement la facture de la fête au cours de laquelle on planta sur la Plaine un arbre de la liberté dont le précédent avait été détruit par la foudre, on repeignit en bleu blanc rouge le drapeau de tôle surmontant la mairie et on festoya en buvant une centaine de litres de vin tout en dansant au son de la musique. Cette fête qui coûta 40 francs épuisa le crédit de 60 francs réservé aux festivités publiques et dont 20 francs avaient déjà été utilisés.



facture de la fête célébrant les "3 glorieuses", 1834.

1989, LE BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

En ce premier juillet 1989, la fête se déroula, une fois de plus sur la Plaine et il me semble qu'il y eut ce jour-là, une belle démonstration du « savoir vivre ensemble ». Au milieu de l'après-midi, après que les enfants de l'école entrant en 6ème aient reçu le dictionnaire offert par la municipalité, l'activité principale fut la plantation d'un nouvel arbre de la liberté autour duquel rondes et chants s'enchaînèrent après le discours du maire. Un repas, offert par la municipalité. Un bal clôtura la soirée : on y vit ainsi quelques « Mariannes » et quelques « sans culottes » ainsi que de nombreuses cocardes tricolores.

Cette soirée du 1er juillet 1989 qui laissa le souvenir d'un moment convivial et chaleureux est à l'origine du repas du village à l'occasion de la fête nationale. Celui de 2022 au cours duquel nos amies ukrainiennes chantèrent avec nos concitoyens la Marseillaise nous fit partager un moment particulièrement émouvant.

De tout temps, on se rend compte que la fête n'existe et ne dure que s'il y a dès l'origine et de manière constante, une équipe de volontaires dynamiques pour en assurer la continuité ou l'évolution. Or, cela demande un réel investissement et la vie humaine est ainsi faite que la fatigue, le vieillissement entraînent l'épuisement et le renouvellement des acteurs et des actifs n'est pas toujours assuré. Cela a été le cas à Saint-Médières où « l'association de Saint-Médières » a su faire vivre, avec passion, le four à pain restauré et nous régaler, des années durant des rendez-vous festifs, conviviaux et musicaux qui renaîtront peut-être un jour où de nouvelles bonnes volontés enthousiastes, sauront prendre le relais.

DE LA FÊTE DES PETITS JARDINS À LA FÊTE DES POIS CHICHES.

Le nombre de chorales existant en Uzège le prouve, on aime ici chanter et jouer de la musique. Lorsque Clément et Rachel Baudry, musiciens et chanteurs interprètes, s'installèrent dans la commune, ils révélèrent cette dynamique, entraînant à leur suite la plupart des Associations du village et une bonne partie de la population.

Ils rassemblèrent musiciens, chanteurs, et comédiens, créant le groupe des « Ravis de la Carcarie », partageant créations et mise en scène avec François Baudry et Frédéric

Dumas. Le village, désormais s'anima au gré de leurs créations musicales et théâtrales. C'est ainsi qu'en juin 1998, les jardins du Temple, devinrent un lieu de fête populaire.

La population de notre commune se souvient en particulier de ce mois de juin 2004, où public et artistes chantèrent en chœur un hommage à Claude Nougaro récemment disparu.



Fête des petits jardins en 2004, hommage à Claude Nougaro.

Parallèlement, et après bien des répétitions durant tout l'automne, le village s'enflamma pour la Pastorale (qui retrace la nativité du Christ racontée et chantée par les personnages typiques d'un village provençal), jouée en période de Noël dans l'église du village et parfois très loin de son lieu d'origine. Finalement, tout cela mena à la Fête des pois chiches.

L'idée d'en faire une fête totémique naît dans l'esprit de Clément Baudry. Le Languedoc, dans son ensemble pratique ce type de festivités. Les totems y sont des animaux. Eh bien, ici ce sera le pois chiche.

De la poichichade à travers le village à la farandole qui clôtura la fête autour du bucher où l'on brûle le pois chiche, à la fois carnaval, théâtre de rue, rassemblement de musiques variées, cette fête populaire, conviviale, prit naissance en 2008. Presque tout le village y participa dans un premier temps.

Si la fête a un peu changé de nature et si l'équipe active s'est renouvelée, 200 bénévoles permettent aux organisateurs actuels de perpétuer cette fête qui, naturellement, a évolué avec le temps mais attire toujours beaucoup de monde.

Fêtes des Associations ou organisées par celles-ci, fêtes publiques, animation des quartiers, notamment au cœur du village, spectacles festifs accueillis tout au long de l'année restent le signe de la vitalité de notre commune dans un monde bien morose.

Alors profitons-en et partageons notre plaisir sans réserve ni modération.



Le Pois Chiche, totem de la fête.



Ricet Barrier devant les affiches de la fête des Pois Chiches 2009.



Ricet Barrier en 2009, président du jury du concours de recettes "Mireille Dumas".



Figures des Pois Chiches

par Mireille Berthier.



Résumé des délibérations prises par le conseil municipal.

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune (montarenetsaintmediers.fr) à la rubrique Conseils municipaux.

:: CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

Délibération n°1 : Décision Modificative n°2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative n°2 au budget de l'exercice 2022 pour un montant de 2 000 euros en investissement et 19 000 euros en fonctionnement.

Délibération n°2 : Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement à venir en attente du vote du budget 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit **259 495.17 euros**.

Délibération n°3 : Rétrocession d'une concession funéraire cinquantenaire à la commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à établir l'acte de rétrocession aux conditions suivantes : la concession funéraire située dans le cimetière communal est rétrocédée à la commune au prix de 420 euros. Cette dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 67 du budget de la commune.

Délibération n° 4 : Prise en charge de frais de remise en état

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal décide, compte tenu des circonstances, que la facture de remise en état (nettoyage, décontamination, désinfection) d'un montant de 1250 TTC présentée par l'entreprise LABO CLEAN de Nîmes sera prise en charge par la commune à l'article 65888 du budget.

Délibération n°5 : Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme.

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°3 du 24/08/2022

Après échanges sur les orientations générales du PADD, et réponse aux différentes questions, Monsieur le Maire propose de clore le débat.

Le projet de PADD est annexé à la présente délibération, mis à disposition du public et diffusé sur le site de la Commune. Cette délibération prend acte de la tenue du débat sur le PADD au sein du Conseil Municipal.

Délibération n°6 : Achat de la parcelle AM 678, Chemin du Rieu

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide, l'acquisition, par voie amiable, de la parcelle AM 678 d'une surface de 87 m² et frappée de l'Emplacement Réservé n° C06 pour la création d'un cheminement piétonnier entre le Chemin du Rieu et les Petits Jardins (plan annexé), précise que cette acquisition se fera moyennant le prix de 1 euro et la construction aux frais de la commune d'une clôture entre les parcelles AM 677 et 678.

Délibération n°7 : Achat de la parcelle AL 136, Chemin de Berbezière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide, l'acquisition, par voie amiable, d'une parcelle située sur le quartier du Sablas portant les références cadastrales : Section AL n°136 d'une superficie de 1941m² au prix de 12 euros le m², soit un prix total de 23 292 euros payé comptant, hors droits et frais liés à l'acquisition, afin de permettre la réalisation des projets d'équipements publics susvisés pour un usage d'intérêt général.

Délibération n°8 : Vente d'une parcelle communale, Chemin de Berbezière pour la construction d'une Maison de Soins Pluriprofessionnelle (MSP)

Monsieur le Maire explique aux membres présents de l'assemblée que

les docteurs Fidry et Maury portent un projet de création d'une Maison de Soins Pluriprofessionnelle (MSP) sur le bassin ouest d'Uzès et qu'à ce titre, ils ont sollicité la Commune pour l'acquisition d'un terrain d'une surface d'environ 3000 mètres-carrés pouvant accueillir l'établissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, affirme que le projet d'installation d'une Maison de Soins Pluriprofessionnelle (MSP) sur la commune présente un caractère d'intérêt collectif, eu égard notamment à la pénurie de professionnels de santé sur le bassin Uzège-Pont du Gard, décide du principe de cession aux docteurs Fidry et Maury, ou à la société créée à cet effet, d'une parcelle d'environ 3000 mètres-carrés pour la construction exclusivement, d'une Maison de Soins Pluriprofessionnelle (MSP) et locaux annexes liés à son fonctionnement, fixe le prix, après discussion avec les porteurs de projet, à 80 euros TTC par mètre-carré de terrain viabilisé.

:: CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2023

Délibération n°1 : Extinction partielle de l'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 0 heure à 5 heures dès que les horloges astronomiques seront installées.

Délibération n°2 : Conservation des archives « anciennes » produites ou reçues par les communes de moins de 2 000 habitants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la conservation dans les locaux de la mairie des registres de l'état civil de plus de cent vingt ans, des registres de délibérations de plus de cinquante ans, des documents cadastraux de plus de trente ans et de tous les autres documents de plus de cinquante ans destinés à être conservés à titre définitif.

Délibération n°3 : Affiliation de l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement au CDG30

L'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement a demandé son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité l'affiliation à la date du 06 mars 2023 de cet établissement public départemental au centre de gestion de la fonction publique territorial

Délibération n°4 : Recrutement d'un vacataire

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de recruter un vacataire pour le nettoyage ponctuel des bâtiments communaux et des écoles. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de fixer la rémunération de chaque vacation de nettoyage ponctuel des bâtiments sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 15 euros.

Délibération n°5 : Mise en place de la fongibilité de crédits en section d'investissement et de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder, à compter du 1er Janvier 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits du chapitre 012, et dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Délibération n°6 : Autorisation au Maire pour le dépôt d'un permis de construire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer au nom de la commune le Permis de Construire relatif à la

construction d'une salle communale partagée, rue des Écoles et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération n°7 : Projet d'échange d'une partie du domaine public avec Monsieur Robert Guiraud

Monsieur le Maire explique aux membres présents de l'assemblée que la Commune a sollicité l'acquisition d'une partie d'un chemin dénommé « Montée du Château d'eau » cadastrée AH 431 appartenant à Monsieur Robert GUIRAUD, pour une surface de 306 m² (dont le prix est fixé à 7650 euros) et ce, afin de l'intégrer dans le domaine public communal et que les habitations riveraines de ce chemin puissent être desservies par une voie publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide le principe d'acquisition de la parcelle AH 431, d'une surface de 306 m² appartenant à M. Robert GUIRAUD contre la parcelle AM 681, après déclassement, bout d'impasse Rue de l'Église, appartenant pour l'heure au domaine public communal et confrontant sa propriété et précise que le prix de la parcelle AH 431 fixé à 7650 euros sera payé par compensation par la partie de domaine public déclassé AM 681 à monsieur Robert GUIRAUD.

Délibération n°8 : Projet de vente d'une parcelle communale pour la construction d'une maison de soins pluriprofessionnelle. Fixation du prix et des conditions

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°8 du 14/12/2022

Monsieur le Maire explique aux membres présents de l'assemblée que les docteurs Fidry et Maury portent un projet de création d'une Maison de Soins Pluriprofessionnelle (MSP) sur le bassin ouest d'Uzès et qu'à ce titre, ils ont sollicité la Commune pour l'acquisition d'un terrain d'une surface d'environ 3000 mètres-carrés pouvant accueillir l'établissement.

:: CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023

Délibération n°1 : Adhésion à l'Association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional autour du Pays d'Uzès et du Pont du Gard

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 11 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, approuve les statuts de l'Association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional autour du Pays d'Uzès et du Pont du Gard, joints en annexe, décide d'adhérer à l'Association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional autour du Pays d'Uzès et du Pont du Gard, désigne pour siéger à l'Assemblée générale de ladite association Ghislaine QUEMA et Claude MARTORELL.

Délibération n°2 : Approbation du Compte de Gestion 2022- Budget communal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Délibération n°3 : Approbation du Compte Administratif 2022 – Budget communal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif.

Hors de la présence de Monsieur Frédéric LEVESQUE, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif du budget principal communal 2022

Délibération n°4 : Affectation des Résultats du Budget 2022

Le Conseil Municipal de la commune de Montaren et Saint Médiers réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric LEVESQUE, Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conforme au compte de gestion, se présentent comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022				
Fonctionnement 2022	Budget	Réel	Résultat	Commentaire
Dépenses	1 240 054,70	866 192,56	373 862,14	
Recettes	1 240 054,70	1 249 240,15	9 185,45	
Résultat de l'exercice 2022			383 047,59	A
Résultat de clôture de fonctionnement 2021			286 840,70	B
Part affectée / section d'investissement Budget 2021			250 000,00	C
Excédent de fonctionnement reporté année 2021 (report à nouveau créateur)			36 840,70	D=B-C
Résultat de clôture de fonctionnement de l'année 2022			419 888,29	E=A+D

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022	
Investissement 2022	Résultat
Dépenses	358 483,19
Recettes	331 826,49
Résultat de l'exercice 2022	- 26 656,70
Résultat de clôture d'investissement 2021	211 901,58
Résultat de clôture d'investissement de l'année 2022	185 244,88
Restes à réaliser en dépenses d'investissement / 2022	278 400,27
Restes à réaliser en recettes d'investissement / 2022	134 500,00
Résultat de la section investissement	41 344,61

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'affecter au budget pour 2023, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 de la façon suivante : besoin de financement de la section d'investissement pour 350 000 euros et affectation en recettes de fonctionnement pour 69 888.29 euros.

Délibération n°5 : Taux d'imposition des taxes directes locales 2023

Monsieur le Maire propose le maintien des taux d'imposition actuels :
 - Foncier bâti : 41,79% (dont Département : 24,69% et Part communale : 17,10%)
 - Foncier non bâti : 79,62%
 - Taxe d'habitation : 11,93%

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité vote le maintien des taux d'imposition inchangés pour 2023

Délibération n°6 : Budget Primitif 2023

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 1 287 754,00 euros
 Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 1 084 258,00 euros

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le budget primitif 2023 à l'unanimité.

Délibération n°7 : Subventions aux associations pour l'année 2023

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité, les montants de subventions à verser aux associations pour l'année 2023 soit la somme totale de **15 300 euros**.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2023
Amicale des Chasseurs	1 500 EUROS
Amis de la Médiathèque	500 EUROS
Association des Parents d'élèves	1 000 EUROS
La Boule Dure	300 EUROS
Les Ravis de la Carcarie	300 EUROS
Kollectif du Pois Chiche Masqué KPCM	2 800 EUROS
Les Brodeuses de la Carcarie	400 EUROS
Les Amis de la Carcarie	500 EUROS
Comité des Fêtes	2 800 EUROS
Coopérative scolaire de Montaren et Saint Médiers	3 000 EUROS
Comité de jumelage	1 000 EUROS
La Jeudothèque	300 EUROS
Fête Attention	300 EUROS
Les 3 micocouliers	600 EUROS
Total	15 300 EUROS

:: CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2023

Délibération n°1 : Adhésion à l'Association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional autour du Pays d'Uzès et du Pont du Gard

La commune de MONTAREN ET SAINT MEDIERS dispose d'un réseau de distribution publique de gaz naturel et fait partie de la zone de desserte exclusive de GRDF.

Les relations entre la commune, en sa qualité d'autorité concédante,



et GRDF, son concessionnaire, sont formalisées dans un traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel rendu exécutoire le 01/01/2024 pour une durée de 15 ans. Ce traité arrivant prochainement à échéance, la commune a rencontré GRDF le 22 mars 2023 en vue de le renouveler.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de traité de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel avec GRDF joint en annexe à la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de concession pour la distribution publique de gaz naturel avec GRDF et toutes les pièces y afférant.

Délibération n°2 : Déclassement de la placette du Nord à Saint-Médières

Considérant que l'enquête publique préalable s'est régulièrement déroulée, qu'il y a lieu de faire aboutir ce projet,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, prononce le déclassement de la portion de voirie publique communale fixée au plan de géomètre annexé à la présente et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires y afférant.

Délibération n°3 : Cession de la placette du Nord à divers riverains

Suite au déclassement de la placette du Nord (sise en bordure de la Ruelle du Nord à Saint-Médières), il convient de mener à terme la procédure de cession de cette dépendance déclassée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le principe de déclassement de la placette et son intégration dans le domaine privé de la Commune et confirme la cession de cette placette, découpée en 3 parcelles, conformément aux termes de la concertation avec les propriétaires riverains, au prix de 150euros/m².

Délibération n°4 : Déclassement d'un morceau d'impasse Rue de l'église

Par délibération du 15/12/2021, le Conseil Municipal a constaté la désaffectation de la parcelle cadastrée AM 681, d'une surface de 8m² située en fond d'impasse, Rue de l'Eglise. L'enquête publique préalable au déclassement s'est tenue en mairie du mardi 21 février au mardi 7 mars inclus, soit 15 jours consécutifs et a reçu un avis favorable. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, prononce le déclassement de la parcelle AM 681 fixée au plan de géomètre annexé à la présente et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires y afférant.

Délibération n°5 : Déclassement de dépendances du domaine public Chemin du Martinet / Chemin du Vincinet

Par délibération du 24/03/2021 le Conseil Municipal a constaté la désaffectation de deux petites parcelles 4 m² en bordure de la Rue du Midi, destinée à être échangée contre deux autres petites parcelles (pour 9m² au total), Traverse du Midi et 54 m² en bordure du Chemin du Martinet constituée d'une partie du jardin de la maisonnette SNCF et d'un talus confrontant le chemin public.

L'enquête publique préalable au déclassement s'est tenue en mairie du mardi 21 février au mardi 7 mars inclus, soit 15 jours consécutifs et a reçu un avis favorable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, prononce le déclassement des deux parcelles de, respectivement, 4 m² en bordure de la Rue du Midi et de 54 m² en bordure du Chemin du Martinet fixées au plan de géomètre annexé à la présente et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires y afférant.

Délibération n°6 : Echange/ cession de parcelles communales avec les consorts Gardiennet Chemin du Martinet/Chemin du Vincinet- ANNULE ET REMPLACE la délibération n°7 du 24/03/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide le principe d'échange de petites surfaces (9 m² contre 4 m²), dont le prix est fixé à 100 euros pour chaque partie, le long de la Traverse du

Martinet et de la Rue du Midi afin de former un alignement plus cohérent entre la voie publique et la parcelle AO 165, prononce la désaffectation d'une bande de 4 m² le long de la Rue du Midi comme représentée sur le plan de géomètre ci-annexé et constitué d'un talus, valide le principe de cession aux époux GARDIENNET d'une bande de terrain de 54 m² au prix de 2500 euros comptants, le long du Chemin du Martinet, constate la désaffectation de cette bande de terrain de 54 m² constituée d'une partie du jardin de la maisonnette SNCF et d'un talus confrontant le Chemin du Martinet et demande à Monsieur le Maire d'engager la procédure de déclassement de ces espaces compris dans le domaine public vers le domaine privé, en vue, éventuellement, d'en faire cession.

Délibération n°7 : Mise en place du temps partiel au sein de la collectivité

Le temps partiel pour les agents employés par la commune est institué dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le maire précise à l'assemblée qu'il lui appartient de définir les différentes modalités d'exercice du travail à temps partiel dans la collectivité.

Vu l'avis du comité social territorial en date du 17/04/2023, Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les dispositions relatives au temps partiel des agents de la commune.





AGENDA 2E SEMESTRE 2023

JUILLET

SAMEDI 1 JOURNÉE & SOIRÉE	FÊTE VOTIVE (bal, taureaux, buvette, petite restauration...) Concours de boules	Village Boulodrome
VENDREDI 7 21H30	Concert « Autres rivages » D. Zimmerman. Jazz Entrée gratuite. Petite restauration à partir de 19h	Jardin du Temple

DIMANCHE 9 11H-14H	Brunch partagé « Le Plan du dimanche »	Presbytère
JEUDI 13 19H	Repas Citoyen Organisé par la municipalité	Place du Plan
VENDREDI 14 15H	Concours de boules Organisé par La boule dure	Boulodrome

AOÛT

VENDREDI 4 21H	Concert « Le Caribou volant »	Jardin du Temple
VENDREDI 18 19H	Marché nocturne (artisanat, produits locaux, restauration) Proposé par le Comité de Promotion agricole	Boulodrome

VEN. SAM. 25-26 19H	FESTIBIÈRE organisé par le Comité des fêtes (groupes de musique, buvette, restauration)	Boulodrome
DIMANCHE 27 11H-14H	Brunch partagé « Le Plan du Dimanche »	Presbytère

SEPTEMBRE

LUNDI 4 8H30	Petit déjeuner offert aux parents par l'APE et la municipalité.	Devant l'école
SAMEDI 9 10H-13H	Fête des associations. Stands associatifs. Présentation des activités proposées au village. Animation musicale et théâtrale.	Cour de la mairie
SAMEDI 9 10H-13H	« Livres en balade » Proposé par Amis de la médiathèque.	Salle M.Favand
SAM. 16 OU DIM. 17	Journées Européennes du Patrimoine. Thème « Le patrimoine vivant »	Lieu à définir

SAMEDI 16 15H	Concours de boules triplettes mûlée	Boulodrome
JEUDI 21 18H-20H	Atelier Jeux de société pour adultes Proposé par La Jeudothèque	Presbytère
22 SEP. 14 OCT.	Exposition des patchworks de Martine Lainé organisée par Amis de la médiathèque	Salle M.Favand
DIMANCHE 24 11H-14H	Brunch partagé « Le Plan du Dimanche »	Presbytère
SAMEDI 30 14H-17H	Fête du Jeu Organisée par La Jeudothèque et la Médiathèque	Mairie et Médiathèque

OCTOBRE

LES 1ER ET 3E JEUDIS DU MOIS 18H-20H	Atelier Jeux de société pour adultes Proposé par La Jeudothèque	Presbytère
SAMEDI 4 10H30-12H30	Atelier jeux ouvert à tous Proposé par La Jeudothèque	Médiathèque

MI-OCTOBRE	Opération brioches (APE et mairie)	Devant l'école
DIMANCHE 15	Sortie culturelle Organisée par Amis de la médiathèque	Montpellier

NOVEMBRE

SAMEDI 4 10H30-12H30	Atelier jeux ouvert à tous Proposé par La Jeudothèque	Médiathèque
VENDREDI 11 11H	Commémoration de l'armistice 1918 Apéritif offert par la municipalité	Monument aux morts puis Foyer

LES 1ER ET 3E JEUDIS DU MOIS 18H-20H	Atelier Jeux de société pour adultes proposé par La Jeudothèque	Presbytère
17 NOV. 09 DEC.	Exposition Charlotte Adam Organisée par Amis de la médiathèque	Salle M.Favand

DÉCEMBRE

JEUDI 7 18H-20H	Atelier Jeux de société pour adultes proposé par La Jeudothèque	Presbytère
À DÉFINIR	Spectacle de Noël pour les enfants de l'école	Foyer
SAMEDI 9 10H30-12H30	Atelier jeux ouvert à tous Proposé par La Jeudothèque	Médiathèque
DIMANCHE 10	Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes	Village

À DÉFINIR	Goûter de Noël offert par l'APE aux enfants.	Ecole
À DÉFINIR	Apéritif de fin d'année avec les responsables associatifs, les enseignantes, les bénévoles de la médiathèque et du CCAS.	Mairie
À DÉFINIR	Soirée conviviale réunissant le personnel communal et l'équipe municipale	Mairie



MONTAREN & SAINT-MÉDIERS



PAYS D'UZÈS

technigaz
Agop Boyadjian

Maintenance & Remplacement
Chaudière gaz
Adoucisseur
O² **RGE Installation**
Climatisation P.A.C

Sur rendez-vous :
04 66 03 25 81
agop.boyadjian@gmail.com

UN SOUCI ADMINISTRATIF ? UN PROBLÈME DE PAPIERS ? JE SUIS SUR MONTAREN, JE PEUX VOUS AIDER ✓

Rédaction de courriers, statuts de sociétés
Relation avec les administrations
Aide à la constitution de dossiers de retraite
Assistance au recouvrement amiable
Négociation de contrats
Conseils pour choisir un prestataire, un locataire
Rencontrons-nous, discutons-en !

**30 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA
RELATION AVEC LES ADMINISTRATIONS**

Pascale Hyvert Bardonnnet

04 66 58 40 13

Réception sur RDV à Montaren

**GARAGE
BOYER**

SARL GARAGE BOYER
Route d'Alès
30700 - Montaren et Saint-Médiers
garage.boyer30@gmail.com
www.garageboyer.com

RÉPARATION ET ENTRETIEN DE VÉHICULES
04 66 22 62 97

**Ringuelet
maçonnerie**

Uzès • Montaren-et-Saint-Médiers
Maçonnerie - Gros œuvre - Rénovation
Tél. : 04 66 22 23 71

La mairie remercie artisans, commerçants et entreprises, pour leur participation à l'édition et à la publication de ce bulletin.



MAIRIE - 57 RUE PRINCIPALE, 30700 MONTAREN-ET-SAINT-MÉDIERS - TÉL : 04 66 22 19 52

WWW.MONTARENESAINTMEDIERS.FR

